

Côte-d'Or

magazine

Les pratiques artistiques en Côte-d'Or

© iStockphoto



Logement social : le Conseil Général apporte sa pierre

> À lire en p.15

N° 146 Novembre 2014

ACTUS P.16

Conseil Général et SDIS : une collaboration efficace

100 % CÔTE-D'OR P.18


Dijon : le Parc des expositions fait peau neuve

Conseil Général Côte-d'Or

www.cotedor.fr

SORTIR P.24

Les marchés de Noël enchantent la Côte-d'Or



SIGNALER
UNE SITUATION DE RISQUE
OU DE DANGER :
PLUS QU'UN DEVOIR ,

UNE NÉCESSITÉ

QUI CONTACTER ?

Conseil Général de la Côte-d'Or • Cellule enfance en danger
1 rue Joseph Tissot • 21000 Dijon

La Cellule peut être contactée par :

- téléphone : **0 800 101 119 (numéro vert)**
- mail : **enfanceendanger@cg21.fr**
- courrier : 1 rue Joseph Tissot • 21000 Dijon
- sur place, avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30

En dehors de ces plages d'ouverture, un relais téléphonique est assuré par le Service National d'Appel Téléphonique de l'Enfance en Danger (SNATED) :

119 (numéro vert national) 24h/24
ou le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance d'astreinte
03 80 63 66 00

SOMMAIRE

n°146 Novembre 2014

04 **INSTANTANÉS**
Des événements 100 % Côte-d'Or

06 **FOCUS**
Le Conseil Général pilote la protection de l'enfance en Côte-d'Or



08 **DOSSIER**
Les pratiques artistiques en Côte-d'Or

14 **ACTUS**

- Semaine fédérale internationale de cyclotourisme 2016 : une semaine festive autour du vélo !
- Logement social : le Conseil Général apporte sa pierre
- Conseil Général et SDIS, une collaboration efficace
- Aide Sociale à l'Enfance : adoption, mode d'emploi

18 **100 % CÔTE-D'OR**

- Dijon : le Parc des expositions fait peau neuve - Une maison d'enfants - Sorties et ateliers pour mieux vivre ensemble
- Entreprise Ducherpozat : un métier... pour des siècles et des siècles !

22 **ESPACE JEUNES**
Assistez aux matchs de vos équipes préférées !

23 **SORTIR EN CÔTE-D'OR**

- Le Sapin du Morvan, Roi des forêts morvandelles
- Les marchés de Noël enchantent la Côte-d'Or
- Cité 21 : Carrefour d'échanges, de rencontres et de débats
- 14-18 à l'affiche

27 **L'AGENDA DE VOS SORTIES**

30 **TRIBUNES LIBRES**

31 **PRATIQUE**

Dissolution annoncée de la Base Aérienne 102

Le 15 octobre dernier, le ministre de la Défense a présenté l'ensemble des restructurations ou suppressions d'unités pour l'année 2015, dans le cadre de la Loi de programmation militaire (LPM, 2014-2019) votée fin décembre, au titre desquelles la dissolution de la Base Aérienne 102.

Le Commandement des forces aériennes (CFA), dont l'installation datait de l'été 2012, sera transféré, à l'été prochain, vers la base aérienne 106 de Bordeaux-Mérignac (Gironde).

L'école de formation des commandos de l'air partira également à l'été 2015 vers la base aérienne d'Orange. Quant à l'escadron de transport Verdun, il sera réparti sur la base aérienne 107 Vélizy-Villacoublay en région Parisienne et la base aérienne 106 Bordeaux-Mérignac. Je le regrette profondément.

Le patrimoine historique de la BA 102 est considérable. Elle figure parmi les doyennes des bases de l'Armée de l'Air. Elle a accueilli dès 1914 le premier groupe d'aviation. C'est aussi à Dijon que sera remis le premier drapeau de l'aviation militaire au Capitaine Guynemer devant le front des troupes le 13 mai 1916.

Son emprise lui permettra d'être richement dotée de plusieurs Escadres de Chasse et d'Observation dans les années 30.

Bien que considérablement meurtrie et détruite par des années de guerre, elle prendra sa part dans la reconquête en accueillant simultanément deux groupes de bombardement Américains sur B-26 Marauder.

En 1949, en charge de la défense aérienne de notre territoire, elle accueillera la 2^e Escadre de chasse et sera la première base aérienne à se voir doter d'avions à réaction Vampire. Puis tour à tour, elle se verra affecter en priorité plusieurs générations d'avions d'armes Dassault : Ouragan en 1953, Mystère IVA en 1956, Mirage III en 1961 puis Mirage IIIE en 1968.

Devenue "Académie de la Chasse", elle entrera résolument dans l'ère moderne de l'aviation de combat avec les premiers Mirage 2000C en 1984.

En 1999, dotée de la version la plus aboutie du 2000-5F à radar RDY, la BA 102 sera la première base européenne à disposer d'un intercepteur multi-cibles et d'un système d'armes d'une telle technologie.

En fermant ses portes, c'est toute une page de l'histoire de notre département qui se referme également !

François SAUVALET

Ancien ministre
Député de la Côte-d'Or,
Président du Conseil Général



Atelier chorale en salle des Séances du Conseil Général



Atelier généalogie aux Archives départementales



Exposition d'œuvres de seniors sur le thème du bleu au Conseil Général



Emmanuel Bigand (violoncelliste et spécialiste de la psychologie cognitive) et ses violonistes pour un moment musical à l'issue de la conférence



Inauguration de l'unité protégée pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, de la résidence médicalisée Saint-Philibert à Dijon

UNE "SEMAINE BLEUE", CRÉATIVE ET CITOYENNE 13 AU 19/10

C'EST AUTOUR DE CETTE THÉMATIQUE QUE LES SENIORS ONT PU APPRÉCIER LES DIFFÉRENTES ANIMATIONS MISES EN PLACE EN LEUR HONNEUR. Le Conseil Général s'est mobilisé pour leur offrir des activités originales comme l'atelier chorale sur le thème "chants d'hier et d'aujourd'hui", les ateliers généalogiques proposés par les Archives départementales, ou encore une visite guidée de l'exposition sur "14-18, la Côte-d'Or un territoire en guerre" dans les jardins du Conseil Général.

Mais c'est sans doute la conférence d'Emmanuel Bigand, musicien et grand spécialiste de la psychologie cognitive, sur le thème "La musique, une activité qui rajeunit le cerveau" qui aura le plus retenu l'attention de nos aînés.

➔ + d'infos sur cotedor.fr



EDUKA : LE BUS DU NUMÉRIQUE FAIT ÉCOLE ! 17/09

> EN TOURNÉE À LA RENCONTRE DES HABITANTS DE CÔTE-D'OR, LE BUS DU CONSEIL GÉNÉRAL EXPOSE LE PLAN DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EN CÔTE-D'OR ET LES DERNIÈRES INNOVATIONS NUMÉRIQUES. Sur le salon des éditeurs et du numérique éducatifs organisé par le CANOPE de l'académie de Dijon, il a choisi de faire une halte thématique pour l'occasion : présentation à la communauté éducative des outils équipant les collèges (tablettes tactiles, systèmes de visioconférence) et les collégiens (Keyschool, Liberscol...), du site *Mycollege21.fr* et de l'Espace Numérique de Travail *Liberscol* qui sera généralisé à la rentrée 2015 pour faciliter le quotidien des élèves et de leurs parents.



ALÉSIA TRAIL... "THE" TRAIL TO BE ! 28/09

> PRÈS DE 1 700 COUREURS TOUS ÂGES CONFONDUS ONT PRIS LE DÉPART sur l'une des courses proposées par l'Amicale des Personnels du Conseil Général, organisateur de l'Alésia Trail. Chacun y est allé de son effort et de sa performance sur les parcours parfois très techniques de l'Auxois. Mais toujours la convivialité et la solidarité ont accompagné les coureurs soutenus aussi par les bénévoles du Conseil Général venus nombreux.



MONT-SAINT-JEAN, LA CHAPELLE ENRUBANNÉE 04/10

> Organisé par la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des Maires de France et la Fondation du Patrimoine, LE PRIX DÉPARTEMENTAL DES RUBANS DU PATRIMOINE DISTINGUE ET RÉCOMPENSE LES COMMUNES AYANT RÉALISÉ DES OPÉRATIONS DE RÉNOVATION OU DE MISE EN VALEUR DE LEUR PATRIMOINE BÂTI. Il a été remis à la commune de Mont-Saint-Jean pour la restauration de la Chapelle Sainte-Anne, projet accompagné par le Conseil Général à hauteur de 24 800 € dans le cadre du programme "Aide à la restauration des édifices classés et inscrits des collectivités".



Au collège d'Auxonne

LE POULET 100 % LOCAL SE DÉGUSTE À LA CANTINE

13-19/10

> LANCÉE À L'OCCASION DE LA SEMAINE DU GOÛT (13 AU 19 OCTOBRE), L'OPÉRATION DE VALORISATION DES FILIÈRES LOCALES DU CONSEIL GÉNÉRAL, CONSACRÉE CETTE ANNÉE À LA VOLAILLE, A DE NOUVEAU OFFERT AUX COLLÉGIENS DE CÔTE-D'OR L'OCCASION DE "FAIRE LA DIFFÉRENCE" DANS LEUR ASSIETTE.

Bon rapport protéines/prix, grande qualité nutritionnelle et gustative, le poulet fourni par la société LDC (Le GAULOIS) et DUC (agriculture bio locale) a ravi les papilles des jeunes qui ont aussi pu travailler de manière pédagogique sur l'implication des cinq sens lors des dégustations avec l'association *Eveil O'Goût*.

TOUTES LES ACTUS SUR www.cotedor.fr



“ **Quelle est la responsabilité des Conseils Généraux vis à vis de la famille et de l'enfance ?** ”

Elle est très importante !

La Journée mondiale des droits de l'enfant, le 20 novembre, le rappellera : trop d'enfants souffrent encore aujourd'hui de maltraitance en France. La loi de décentralisation de 1983 a transféré la responsabilité de la protection de l'enfance en danger, de l'Etat (DDASS) aux Départements (Aide Sociale à l'Enfance). C'est une mission essentielle pour le Conseil Général de la Côte-d'Or, tant par le budget consacré - 26 % des dépenses sociales - que par le nombre d'enfants et de jeunes concernés - près de 2 800.

Comment s'organise cette compétence en Côte-d'Or ?

Le rôle du Conseil Général est d'apporter un soutien éducatif et matériel aux mineurs et jeunes majeurs qu'il prend en charge, à travers des interventions adaptées : actions de prévention, aides financières, administratives ou judiciaires, aides éducatives à domicile, voire placement si besoin. L'objectif est toujours de privilégier l'intérêt de l'enfant et de restaurer un environnement personnel et familial sain.

Des actions d'accompagnement à la parentalité et des actions collectives de prévention en direction des enfants et des jeunes Côte-d'Oriens sont développées par les équipes sociales territorialisées du Conseil Général.



Laurent Thomas,
Conseiller Général du canton de Mirebeau-sur-Bèze
Délégué à l'enfance



Le Conseil Général pilote la de l'enfance en Côte-d'Or

1 De l'information préoccupante à la protection

L'information de faits pouvant laisser supposer une maltraitance, recueillie par la cellule départementale de l'enfance en danger, peut provenir de la famille, du voisinage, du médecin, de l'environnement scolaire ou associatif en contact avec l'enfant. Une situation préoccupante prise en compte suffisamment tôt permet aux professionnels d'intervenir pour prévenir les négligences, les carences éducatives, voire les violences à l'égard des enfants. Après chaque information préoccupante, les travailleurs sociaux rencontrent les parents et l'enfant dans leur environnement. La situation familiale de l'enfant est évaluée et des options de prises en charge sont préconisées, comme une action éducative à domicile (AED), un accueil provisoire en famille d'accueil ou en établissement. Après évaluation, l'information préoccupante peut s'avérer sans suite dans le cas où il est vérifié qu'il n'existe pas de risque de danger pour l'enfant. Quelle que soit la situation, le Conseil Général intervient toujours en soutien des familles avec pour objectif de maintenir l'enfant dans un environnement familial sécurisant.

2 La prévention, outil majeur de soutien à la famille

Les actions de prévention mises en place par le Conseil Général (consultations PMI au sein des Accueils Solidarité Famille, bilans de santé en école maternelle, visites et actions éducatives au domicile) contribuent à soutenir les familles en difficulté dans l'éducation et la prise en charge de leurs enfants. Les travailleurs sociaux du Conseil Général sont à la disposition des familles pour évaluer avec elles les difficultés et proposer un accompagnement spécifique. Le soutien à la parentalité peut se traduire par la mise en œuvre d'une mesure d'assistance éducative à domicile. Cette mesure contractualisée avec les parents permet d'aider, conseiller, préserver l'équilibre familial et l'intérêt de l'enfant à partir d'objectifs définis avec la famille.

Cet accompagnement est exercé par les professionnels des Agences Solidarité Famille du Conseil Général (assistants socio-éducatifs, éducateurs, psychologues, TISE...). L'ensemble de ces actions vise à la résolution des problèmes repérés et une bonne évolution de l'enfant dans son milieu familial.



protection

3 Accueillir pour protéger

Lorsque la situation l'exige, les enfants peuvent être pris en charge physiquement par le Conseil Général. La séparation parents-enfant est l'ultime recours lorsque les aides à domicile n'ont pas permis la résolution des problèmes ou quand les instances judiciaires imposent un placement. L'objectif premier reste de protéger l'enfant tout en favorisant l'amélioration des relations parents-enfant pour envisager son retour dans la famille au plus vite. Dans les cas graves de maltraitance, les relations entre l'enfant et ses parents sont accompagnées, voire suspendues lorsqu'elles sont contraires à son intérêt.

L'accueil des enfants est assuré prioritairement en famille d'accueil. Ils sont par ailleurs accompagnés par des équipes éducatives du Conseil Général. Dans le cadre de cet accueil, l'enfant bénéficie d'un cadre accueillant, attentif à ses besoins et d'une vie quotidienne adaptée à son âge.

L'accueil en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) peut, dans certaines situations, constituer un mode de prise en charge plus adapté.

Il existe 16 lieux d'accueil de la pouponnière au Centre Professionnel et Éducatif, directement gérés ou financés par le Conseil Général.

Zoom sur...

Assistant familial, un métier !

La Côte-d'Or compte 472 assistants familiaux. Ces professionnels de l'action sociale accueillent chez eux 737 jeunes séparés de leurs familles et qui leur sont confiés par le Conseil Général directement ou via les services associatifs agréés. Pour devenir famille d'accueil, il faut un agrément délivré par le Conseil Général au vu des conditions d'accueil garantissant la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs confiés. La loi de juillet 2005 a créé un statut spécifique pour les assistants familiaux et une obligation de formation préparatoire à l'accueil de l'enfant puis dans les trois ans qui suivent le premier accueil. Cette formation de 300 h, financée par le Conseil Général pour ces salariés, contribue à la professionnalisation de l'assistant familial et peut être sanctionnée par le Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF), même si celui-ci n'est pas obligatoire pour exercer la profession. Des besoins en assistants familiaux se manifestent plus particulièrement sur l'Agglomération dijonnaise et dans le Sud de la Côte-d'Or. L'écoute, la disponibilité et la bienveillance font partie de vos qualités ? Renseignez-vous.

En savoir + :
Service Protection
Maternelle et Infantile
Cellule Agrément des
Assistants Familiaux
du Conseil Général
03 80 63 64 35

Chiffres clés 2013 de la protection de l'enfance en Côte-d'Or

2 748 enfants suivis par le Conseil Général au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance

883 informations préoccupantes reçues au Conseil Général via la cellule Enfance en danger et 459 enfants signalés par le Conseil Général au Procureur de la République

163 situations, dont 82 concernant des mineurs isolés étrangers, ont nécessité l'intervention de la cellule Accueil d'urgence

253,5 M€ : budget 2014 du Conseil Général dédié à la famille et la solidarité, dont 66,4 M€ pour la protection de l'enfance

Un enfant en danger ou en risque de danger...

... est "un enfant dont les conditions de santé, de sécurité, de moralité ou les conditions d'éducation ou de développement psychique, affectif ou social sont gravement compromises". (Article 375 du Code civil).

Signaler un enfant en danger, plus qu'un devoir, une nécessité
 Le dispositif d'alerte et d'évaluation des risques de danger pour l'enfant repose sur une cellule de recueil et traitement des informations préoccupantes : la "cellule départementale de l'enfance en danger".

☞ **Vous pouvez connaître un enfant qui a besoin d'aide, se trouve en situation de danger ou de risque de danger. Pour signaler sa situation, composez le numéro vert 0 800 101 119 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 ou en dehors de ces plages d'ouverture le 119 (24/24 h)**



Les pratiques en Côte-d'Or



RENDRE LA MUSIQUE, LE THÉÂTRE, LA DANSE, ACCESSIBLES À TOUS ET PARTOUT SUR LE TERRITOIRE, TELLE EST L'AMBITION PORTÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL À TRAVERS SA POLITIQUE CULTURELLE.

Dès 1986, le Département a pris l'initiative de soutenir les écoles de musique. Précurseur, il adopte en 2000, un premier schéma départemental de l'enseignement artistique spécialisé en musique et danse. Plus tard, en 2004, la loi du 13 août relative aux libertés et responsabilités locales donne aux Départements la compétence de concevoir et réaliser un schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA) dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Depuis, faisant suite au bilan positif de son SDEA 2007-2012, le Conseil Général a adopté en 2013 pour 4 ans un nouveau SDEA pour continuer d'accompagner les 28 établissements conventionnés de Côte-d'Or, à la fois lieux de formation et centres de développement des pratiques en amateur mais aussi générateurs de lien social.

L'école de musique de la communauté de communes de la Vallée de la Tille et de l'Ignon



ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

La Côte-d'Or se porte bien !

RENFORCER LA PRATIQUE DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE ET DU THÉÂTRE, TEL ÉTAIT L'OBJECTIF MAJEUR DU SCHÉMA 2007-2012. **UN OBJECTIF ATTEINT PUISQUE L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL GÉNÉRAL SUR CETTE PÉRIODE A PERMIS DE CRÉER DES DYNAMIQUES NOUVELLES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS.**

Démocratisation territoriale de la pratique artistique, amélioration du niveau de services offert par les écoles, meilleure qualification des enseignants, diversification des disciplines enseignées (dont la danse), meilleure prise en compte des publics dits spécifiques (personnes en situation de handicap ou d'exclusion, petite enfance...), de la création de dynamiques collaboratives à la poursuite de projets pédagogiques et culturels d'envergure départementale, les établissements d'enseignement artistique font ce qu'il faut pour garder "leur lettre de noblesse". 8 établissements sur 28 déclarent avoir pu ouvrir de nouvelles classes grâce au SDEA (26 classes au total), 6 établissements de statut public déclarent avoir pu titulariser des enseignants

(16 postes) et 7 écoles déclarent avoir pu mettre en place de nouvelles actions (projets d'action culturelle, interventions en établissement spécialisé...).

Un partenariat fort avec le Conseil Général

Chaque établissement adhérent au réseau départemental des enseignements artistiques signe une convention pluriannuelle avec le Conseil Général. Il existe 4 catégories d'établissements : plus la catégorie est haute, plus la subvention du Conseil Général est importante... tout comme ses exigences ! Les écoles s'engagent en effet à remplir un certain nombre d'objectifs (*voir témoignage ci-contre*).

Chiffres clés

618 000 € attribués en 2014 par le Conseil Général aux écoles de musique dans le cadre du SDEA

74 % de la population côte-d'orienne a accès aux enseignements artistiques *

5 750 inscrits* dans les 28 établissements du réseau SDEA

43 % des professeurs sont titulaires d'un Diplôme professionnel *

2 827 heures de cours de musique dispensées par semaine par les 263 enseignants de ces établissements *

9 établissements de niveau de base, **10** de niveau 1, **2** de niveau 2 et **7** de niveau 3 en Côte-d'Or

* en 2011

Une école qui rayonne

Jean-Charles Thomas, directeur de l'école de musique de la communauté de communes de la Vallée de la Tille et de l'Ignon (Covati)

Notre école associative est devenue structure publique d'intérêt intercommunal de niveau 3, ce qui a permis d'assurer sa pérennité. Liée au Conseil Général par une convention, et en contrepartie d'une subvention annuelle de 42 000 €, nous devons proposer une offre disciplinaire la plus large possible pour toucher tous les publics.

En 20 ans, nos effectifs ont doublé. Nous enseignons de nombreux instruments (bois, cuivres et instruments polyphoniques), ainsi que la formation musicale. En 2013, nous avons ouvert un département "musiques actuelles" et depuis la rentrée 2014, une activité "arts du cirque", grâce au Fonds innovation et nouveaux publics du Conseil Général. Nous proposons aussi un atelier Musique et Handicap. Tournés vers l'extérieur, nous développons des collaborations et des mutualisations avec d'autres collectivités, notamment les communautés de communes de Selongey et Grancey-le-Château, où l'école de musique de la Covati a ouvert des antennes. Par ailleurs, nous allons recruter un intervenant qualifié (titulaire du DUMI), spécialisé dans l'intervention en milieu scolaire, pour développer la pratique musicale dans les communes rurales. Au total, 21 professeurs travaillent ensemble dans le cadre de projets transversaux et pluridisciplinaires. Le festival Tambourinis sur le thème des arts de la rue (du 11 au 14 juin 2015) est un bon exemple de cette mobilisation de l'ensemble des disciplines de l'école autour d'un projet commun.



L'école de danse du Conservatoire à rayonnement communal de Montbard

S'adapter pour vivre avec son temps

CES DERNIÈRES ANNÉES, LES ÉCOLES DE MUSIQUE DE CÔTE-D'OR ONT OUVERT LEUR PORTE À DE NOUVELLES PRATIQUES ARTISTIQUES (DANSE, THÉÂTRE, ARTS DU CIRQUE) ET AINSI À DE NOUVEAUX ÉLÈVES. RÉSULTAT : ENTRE 2006 ET 2011, LEUR NOMBRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL A AUGMENTÉ DE 10 %.

Le développement de la danse constituait un objectif stratégique du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA) 2007-2012. Son enseignement a connu une progression significative puisqu'en 2011, 8 établissements du réseau - contre 3 en 2006 - le proposaient en Côte-d'Or.

Si la danse jazz se développe, notamment au sein des établissements de Chevigny-Saint-Sauveur et Quetigny, elle reste moins représentée que les danses classique et contemporaine dans les écoles du SDEA.

Le Conservatoire de Montbard a ouvert son département danse en 2005. 100 élèves y suivent un cursus complet (de l'éveil initiation au 3^e cycle) en danse classique.

“Nous souhaitons développer l'interdisciplinarité en favorisant les projets alliant musique et danse”, explique Patrick Bellenoue, directeur de l'établissement. Nous sommes très tournés vers les autres styles chorégraphiques.

Notre stage “Danse et Création”, axé sur les trois danses réglementées et ouvert aux élèves des écoles de danse de l'ensemble du département, rencontre chaque été un vif succès - le Conseil Général l'a accompagné à hauteur de 6 000 €. Nous sortons aussi la danse de nos murs, le 17 octobre, nos élèves ont dansé sur le parvis de la mairie ! Il est important de “dépoussiérer” la danse classique en l'enrichissant des influences actuelles (jazz, hip-hop)”.

Emergence du théâtre et des arts du cirque

Si l'offre théâtrale reste réduite dans les établissements d'enseignement artistique, des évolutions sont toutefois perceptibles. Deux établissements du SDEA organisent des ateliers théâtre à Chevigny-Saint-Sauveur et Pouilly-en-Auxois. Une nouvelle génération de professionnels émerge et la création relativement récente (décret du 3 janvier 2005) du Diplôme d'État d'enseignement

du théâtre et du certificat d'aptitude (arrêté du 23 janvier 2008) conforte cette tendance. Certains établissements expriment un intérêt croissant pour la discipline. L'ouverture de classes, encouragées par la forte mobilisation des adolescents pour le théâtre, illustre bien cet engouement.

De son côté, l'enseignement des arts du cirque est peu proposé en Côte-d'Or. Toutefois, un département “arts du cirque” a ouvert à la rentrée 2014 au sein de l'école de musique de la Covati, grâce au Fonds innovation et nouveaux publics (voir aussi p.12). Une vingtaine d'élèves des écoles de musique des communautés de communes de la Vallée de la Tille et de l'Ignon, de Selongey et de Grancey-le-Château s'adonnent déjà à cette discipline.

Croiser des disciplines et des esthétiques

Autre axe privilégié pour capter de nouveaux publics : diversifier les méthodes pédagogiques et inciter les établissements à jouer la carte de la transdisciplinarité. Le Conseil Général encourage ainsi la mise en œuvre de projets transversaux (en termes de disciplines - musique/danse/théâtre/arts du cirque - ou d'esthétiques artistiques) innovants et structurants pour l'établissement.

Atelier rock au centre musical de Marsannay



Séduire de nouveaux publics

POUR ÉLARGIR LEURS PUBLICS, LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MISENT SUR DES PROPOSITIONS PLUS CIBLÉES.

Pour attirer les 11-18 ans qui se sont détournés d'une pratique musicale classique, certaines écoles ont choisi d'ouvrir des classes de musiques actuelles. Le centre musical de Marsannay-la-Côte a ainsi créé un département musiques actuelles en 2000 "pour répondre à la demande", selon son directeur, Sacha Duchaine. "Après la création de cours de guitare électrique, piano, basse et chant au sein de l'établissement, nous avons souhaité offrir aux jeunes la possibilité de jouer en groupe. Quatre ateliers accessibles aux élèves à partir de 10-12 ans ayant une pratique instrumentale d'au moins 3 ans sont proposés. Au cours de leur cursus de 3-4 ans, nous donnons à ces groupes les clés de la pratique collective. Objectif : réaliser un enregistrement studio et expérimenter la scène, notamment aux rencontres rock "+ 2zik" (7 et 14 février 2015) en partenariat avec la MJC de Chenôve".

Pour conforter ces nouvelles pratiques dans les établissements, le Conseil Général vise, dans le cadre du SDEA, la mise en place, courant 2015, d'actions musiques actuelles amplifiées en partenariat avec la Vapeur et en lien avec le Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique (PESM) Bourgoigne.

Génération digitale

Le Conseil Général réfléchit aussi à la façon d'intégrer les nouvelles cultures adolescentes, et notamment la culture numérique, dans les enseignements artistiques. "Que proposer aux adolescents qui leur soit attractif, en étant conforme aux exigences des enseignements artistiques ?", une question qui était au programme de la journée des directeurs des écoles de musique de Côte-d'Or, le 1^{er} juillet dernier.

Les tout-petits, musiciens de demain !

Et comme il n'y a pas d'âge pour appréhender la musique et débiter un apprentissage, des actions portées par des musiciens intervenants s'adressent aux 0-3 ans au sein des crèches ou Relais Assistante Maternelle (RAM). Certaines d'entre elles, à l'instar de celles particulièrement dynamiques portées par l'École de musique, de danses et des arts de Quetigny, sont très structurées et proposent des ateliers aux professionnels (assistantes maternelles notamment). Par ailleurs, certains établissements accueillent des enfants dès 4 ans dans des cours communs d'éveil musique et danse – c'est notamment le cas au sein du conservatoire de Montbard.

Les élèves porteurs de handicap

On constate également depuis 2006 une hausse importante des interventions menées par les établissements auprès des personnes en situation de handicap. Pour preuve, 8 d'entre eux proposent des ateliers spécifiques contre 4 en 2006. L'école de musique de la Covati anime notamment un atelier Musique et Handicap en lien avec la Maison d'accueil spécialisée *Les Eaux vives* d'Is-sur-Tille. Le Conservatoire à Rayonnement Régional a été distingué par le Trophée APAJH (association pour les adultes et jeunes handicapés) 2012 pour l'utilisation d'un instrumentarium Baschet, dont l'acquisition a été soutenue par le Conseil Général.

Donner l'envie d'avoir envie !

Les stages, porte d'entrée sur la pratique musicale

Les stages et formations courtes sont aussi un moyen d'attirer un nouveau public. 9 établissements l'ont bien compris et proposent régulièrement des stages ouverts à tous. La plupart font appel aux compétences particulières de leurs enseignants pour proposer des ateliers sur de nouvelles esthétiques (musique ancienne, jazz, musiques improvisées ou actuelles).

Fonds innovation et nouveaux publics

Créé en 2014, ce fonds est un outil innovant destiné à accompagner les projets les plus remarquables des établissements d'enseignement artistique. Une façon d'attirer des publics qui ne les fréquentent pas encore (adolescents, seniors, personnes en difficulté sociale...).

Trois projets ont été retenus pour la rentrée 2014 autour des musiques actuelles (école municipale et orchestre d'harmonie de Dijon), de l'accès à la pratique artistique des personnes en situation de précarité (école de musique du canton de Pouilly-en-Auxois) et des arts du cirque (école de musique de la Covati).

Renseignements au 03 80 63 31 08

Les pratiques amateurs vivifient la Côte-d'Or !

DES MILLIERS DE CÔTE-D'ORIENS SONT ENGAGÉS DANS UNE PRATIQUE COLLECTIVE AMATEUR. LES FANFARES, HARMONIES, CHORALES, ENSEMBLES FOLKLORIQUES ET AUTRES GROUPES DE MUSIQUES ACTUELLES, FAVORISÉS PAR L'ENSEIGNEMENT DES ÉCOLES DE MUSIQUE, ANIMENT NOTRE TERRITOIRE À TRAVERS DES FESTIVALS, CONCERTS, CARNAVALS... LE CONSEIL GÉNÉRAL A FAIT DU SOUTIEN AUX PRATIQUES AMATEURS UN AXE FORT DE SA POLITIQUE CULTURELLE.

Les chorales sont souvent le premier espace de découverte de la pratique artistique en amateur. A travers le programme "Voix de Côte-d'Or", le Conseil Général accompagne les initiatives des 8 000 chanteurs amateurs répartis dans les 130 chorales du département. Faire connaître ces ensembles, approfondir et enrichir leur répertoire (par le soutien aux actions de formation), susciter la création de chœurs d'enfants et de jeunes, sont les principaux objectifs visés par ce soutien pour mettre en valeur les chorales et donner envie à de nouveaux Côte-d'Oriens de les rejoindre !

Fanfares et harmonies créent de la vie !

Le Conseil Général soutient chaque année une quarantaine de sociétés musicales (harmonies et fanfares), qui participent à l'animation de la vie locale. Il accompagne également l'action de la Fédération Départementale des Sociétés musicales et, entre autres, la formation de chef d'orchestre, la formation pour jeunes musiciens amateurs ou encore l'orchestre à vent départemental des jeunes... Deux rendez-vous à ne pas manquer si vous aimez les fanfares : l'harmonie municipale de Seurre et l'orchestre d'harmonie La Lyre Vald'Is donneront un concert de la Sainte



Fanfare la Lyre Châtillonnaise de Châtillon-sur-Seine

A vos agendas !

Les forces vives de la pratique amateur du territoire de Pouilly-en-Auxois seront réunies pour célébrer Sainte Cécile, patronne des musiciens, le week-end du 22 et 23 novembre. Les 60 chanteurs du chœur Divertimento (soutenu par le programme "Voix de Côte-d'Or" du Conseil Général) se mêleront aux 30 musiciens de l'harmonie de Pouilly-en-Auxois, accompagnés de dix musiciens professionnels, pour interpréter la Messe solennelle de Sainte-Cécile de Charles Gounod, sous la direction d'Emmanuel Aubry. Un trio de solistes (soprano, basse et ténor) complètera la distribution. Le tableau sera présenté à deux reprises : le samedi 22 novembre à 20 h 30 à la collégiale Notre-Dame de Beaune et le dimanche 23 à 16 h 30 à l'église Saint-Pierre de Pouilly-en-Auxois.

➔ En savoir + :
06 08 83 74 57

Cécile le 22 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes de Seurre, puis La Lyre Vald'Is partagera l'affiche avec l'Orchestre départemental d'harmonie de Côte-d'Or le 20 décembre à 18 h 30 à la salle des Capucins d'Is-sur-Tille.

Les groupes folkloriques perpétuent les traditions

Parce que les groupes folkloriques sont des passeurs privilégiés des traditions populaires, le Conseil Général encourage le développement des pratiques de danse et de musique folkloriques. En 2014, 13 ensembles folkloriques, participant à 200 manifestations, sont accompagnés, dont le Cercle celtique Bellen Brug, les Saudades de Portugal, Les Enfants du Morvan, La Bourguignonne, Les Compagnons du Bareuzai, Les Sansonnets de Semur...

La culture dans toute la Côte-d'Or

Plus largement : le Conseil Général accompagne, en 2014, 250 associations par le biais de subventions de fonctionnement ou destinées à l'organisation de manifestations (fêtes, festivals, concerts...) qui contribuent à dynamiser le territoire, œuvrent pour la diffusion culturelle en ville comme à la campagne... et créent du lien social partout en Côte-d'Or !

SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME 2016

LA CÔTE-D'OR ACCUEILLE LES CYCLOTOURISTES

LA CÔTE-D'OR ACCUEILLERA POUR LA PREMIÈRE FOIS, DU 31 JUILLET AU 7 AOÛT 2016, LA 78^e SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME, PRINCIPAL RENDEZ-VOUS ANNUEL DES CYCLOTOURISTES D'EUROPE. LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME FFCT* EST DÉJÀ À PIED D'ŒUVRE POUR ORGANISER DE NOMBREUSES ACTIVITÉS AFIN DE FAIRE DÉCOUVRIR AUX 13 000 PARTICIPANTS ATTENDUS LES INNOMBRABLES RICHESSES DE NOTRE DÉPARTEMENT.



© Comité départemental de cyclotourisme

Cet événement phare, dont le Conseil Général et Côte-d'Or Tourisme seront partenaires, sera l'occasion de valoriser les atouts touristiques, historiques, culturels et gastronomiques du territoire côte-d'orien à partir d'animations proposées sur les parcours route ou VTT.

Des boucles de 4 à 150 km

Chaque jour des circuits sur route partant de Dijon permettront, sur des distances allant de 40 à 150 km, de sillonner une partie du département, avec des arrêts possibles sur des points d'accueil offrant ravitaillement, convivialité et échanges festifs avec les associations et commerces locaux. A ce jour, 20 localités sont envisagées par la Commission d'Organisation de la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme (COSFIC) comme lieux d'accueil sur les différentes boucles (voir ci-contre). A vingt mois de l'échéance, cela reste à peaufiner en lien avec les maires et présidents de communautés de communes concernés. Toutes les initiatives, notamment associatives, sont les bienvenues pour participer à cette grande fête du vélo !

Des retombées pour le territoire

Accueillir 13 000 cyclotouristes dans l'ensemble du département laisse présager de jolies retombées pour notre territoire. Ces 13 000 cyclistes seront à loger et à nourrir, ce qui devrait donner un petit coup de pouce à l'économie locale (prestataires d'hébergement, restaurateurs, commerces de proximité). Au vu des éditions précédentes - la manifestation est organisée chaque année dans un département différent -, on sait notamment que 35 à 40 % des cyclotouristes se logent à l'hôtel, en gîtes, chambre d'hôtes ou chez l'habitant et que beaucoup

prolongent leur séjour pour approfondir ce qu'ils n'ont qu'effleuré à bicyclette. Par ailleurs, des randonnées pédestres et excursions culturelles seront proposées à la journée aux 15 à 20 % de participants qui ne feront pas de vélo (conjoint). Une bonne nouvelle pour les sites touristiques et autocaristes de la région. Au total, ces retombées économiques sont évaluées à 5 M€. Une manne financière non négligeable pour le territoire !

Venir et revenir en Côte-d'Or

Toutefois, pour que les retombées attendues deviennent concrètes, tout le monde devra être prêt et avoir anticipé l'événement. En particulier les commerçants : vendre 500 croissants au lieu de la cinquantaine habituelle peut par exemple valoir l'ouverture exceptionnelle de la boulangerie, même si c'est la semaine ou le jour de fermeture de celle-ci...

Cette 78^e Semaine fédérale internationale de cyclotourisme sera aussi l'occasion pour les Côte-d'Oriens de montrer leur sens de l'accueil. Pour donner aux participants l'envie d'y revenir plus tard en famille ou entre amis !

* Fédération Française de Cyclotourisme

LES 20 POINTS D'ACCUEIL ENVISAGÉS

Arnay-le-Duc - Auxonne - Beaune - Blaisy-Bas - Bligny-sur-Ouche - Châtillon-sur-Seine - Fleurey-sur-Ouche - Genlis - Gevrey-Chambertin - Mâlain - Mirebeau-sur-Bèze - Pouilly-en-Auxois - Saint-Seine-L'Abbaye - Selongey - Semur-en-Auxois - Seurre - Sombernon - Tarsul - Venarey-Les Laumes - Vitteaux

Opération réalisée dans le cadre de l'ANRU à Chenôve



© Orvitis

LOGEMENT SOCIAL

LE CONSEIL GÉNÉRAL APPORTE SA PIERRE

LE CONSEIL GÉNÉRAL ACCOMPAGNE LES OPÉRATEURS HLM VIA LA DÉLÉGATION DES AIDES À LA PIERRE RENOUVELÉE EN 2013 POUR 6 ANS. DIFFÉRENTS PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA CRÉATION DE LOGEMENTS DE QUALITÉ À LOYER MODÉRÉ SONT MIS EN ŒUVRE EN CÔTE-D'OR DANS CE CADRE.

Le Conseil Général apporte une aide financière aux opérateurs et collectivités locales qui souhaitent créer des logements conventionnés dans le parc public. Il répond ainsi aux besoins des ménages modestes et participe à la diversification de l'offre locative dans le département. La création de logements sociaux, notamment en zones rurales, permet un rééquilibrage territorial de l'offre locative à loyer maîtrisé, essentiellement concentrée dans les centres urbains.

Le Département soutient également les opérations d'acquisition-amélioration de logements communaux en milieu rural. Dans un cadre d'aménagement durable du territoire, la réhabilitation du patrimoine existant constitue un enjeu important.

Eco-rénovation énergétique = baisse des charges

Dans le cadre du contrat *AmbitionS Côte-d'Or* signé en 2010 avec le Grand Dijon, le Conseil Général accompagne aussi l'éco-réhabilitation de logements de l'agglomération, conventionnés par les bailleurs HLM. Plus le bâtiment rénové est basse consommation, plus l'aide est importante ! Sur les 5 M€ réservés à ce programme, 3,2 M€ ont déjà été attribués ou vont l'être, aux opérateurs publics et privés,

LES OBJECTIFS DE LA DÉLÉGATION AIDES À LA PIERRE 2013-2018

→ Création de **1 020** logements conventionnés dans le parc public

→ Création de **397** logements à loyer maîtrisé dans le parc privé

Locataires, éliez vos représentants !

Vous êtes locataires HLM ? Du 15 novembre au 15 décembre, vous êtes invités à choisir vos représentants ! Elus pour 4 ans, ils siègeront au Conseil d'Administration de votre office HLM et prendront part à toutes les décisions vous concernant : projets de construction, politique de développement et d'entretien du parc de logement, politique des loyers, attribution de logements... Votre vote est important car vos représentants seront vos porte-paroles privilégiés et défendront au mieux vos intérêts jusqu'en décembre 2018 !

dont 1,3 M€ pour Orvitis, qui gère 50 % du parc du logement social de Côte-d'Or et loge 12 000 familles. En trois ans (2013-2016), le plus important bailleur social du département engagera ainsi l'éco-rénovation de 500 logements jugés particulièrement économes. Objectif : maîtriser les consommations d'énergie et réduire les charges, de chauffage notamment, pour les locataires. Opération d'envergure en cours : l'éco-rénovation de 308 logements (îlot Alsace) pour 5,6 M€ dans le quartier de la Fontaine-d'Ouche à Dijon.

Orvitis, partenaire privilégié

Si huit opérateurs HLM sont présents en Côte-d'Or, Orvitis est considéré comme le "bras armé" du Conseil Général pour le logement social. Six Conseillers Généraux sont membres de son Conseil d'Administration, présidé par Joël Abbey, Conseiller Général de Pontailler-sur-Saône.

Une convention financière pluriannuelle 2013-2015 a été conclue en juillet 2013 entre l'office public de l'habitat, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et le Conseil Général qui apporte sa garantie à Orvitis sur le montant total du programme d'investissements concerné. Orvitis bénéficie ainsi du financement du Département pour ses opérations d'investissement et est le principal bénéficiaire des garanties apportées par le Conseil Général.



© SDIS 21 Cérémonie de remise de la Charte "sapeur-pompier volontaire" le 6 septembre 2014

CONSEIL GÉNÉRAL ET SDIS, UNE COLLABORATION EFFICACE

LE CONSEIL GÉNÉRAL PARTICIPE À PLUS DE 50 % AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CÔTE-D'OR (SDIS 21), SOIT 17 M€ EN 2014.

LE DÉPARTEMENT ET LE SDIS ENTRETIENNENT DE LONGUE DATE DES RELATIONS DE COOPÉRATION QUI SE TRADUISENT NOTAMMENT AUJOURD'HUI PAR UNE MUTUALISATION DES MOYENS AVEC LES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS (CIS).

La convention de partenariat 2013-2015 qui lie les deux entités a notamment établi un périmètre de collaboration, permettant de favoriser l'optimisation des dépenses publiques, en temps, ou, à coûts constants, une meilleure offre de services. Plusieurs actions ont déjà été mises en place comme l'intégration des accès des centres de secours dans le plan de déneigement du Département ou encore l'approvisionnement en carburant des véhicules de certains CIS ruraux dans les centres routiers du Conseil Général.

Plusieurs pistes de mutualisation ont été identifiées, certaines déjà amorcées en 2013 : formations internes du Conseil Général ouvertes au SDIS ; groupements de commandes de fournitures et prestations de services comme l'achat d'équipement de sécurité ; mise en œuvre d'un groupe de réflexion pour attirer l'attention du Gouvernement sur la nécessité de renforcer le dispositif juridique en vue d'accroître les possibilités de mutualisation.

Objectif : optimisation des moyens

Un bel exemple de mutualisation est celui de la construction simultanée en 2013 à Fontaine-Française, sur un même site, d'un centre d'incendie et de secours (SDIS) et d'un centre routier (Conseil Général). Cofinancée par le Conseil Général (51 %) et le SDIS 21 (49 %), cette opération a permis la baisse significative du coût de construction, et la mutualisation de certains locaux et équipements techniques la réalisation d'économies d'échelle importantes.

Les nouveaux sapeur-pompier volontaires

La cérémonie d'intégration des sapeurs-pompier volontaires engagés au cours de l'année a eu lieu le 6 septembre dernier en présence notamment de Madame Tiphaine Pinault, directrice de cabinet du Préfet, de Messieurs Vinot et Rebourgeon, président et 1^{er} vice président du conseil d'administration du SDIS, du colonel Jean Chauvin, directeur départemental du SDIS. 200 sapeurs-pompier venus de tout le département étaient présents, dont 100 nouvellement recrutés, à qui la Charte du "sapeur-pompier volontaire" a été remise.

☎ **Vous souhaitez vous engager ? Contactez le service Volontariat du SDIS au 03 80 112 630 volontariat@sdis21.fr**

Devenir sapeur-pompier volontaire ?

Les 1 817 sapeurs-pompier volontaires de Côte-d'Or sont des civils qui ont souscrit un engagement citoyen en parallèle de leurs études ou de leur emploi. Essentiels au fonctionnement des 45 centres d'incendie et de secours du département, ils représentent plus de 80 % de l'effectif des sapeurs-pompier de Côte-d'Or. Ils sont recrutés sur la base du volontariat, sous certaines conditions d'âge (entre 16 et 55 ans) et d'aptitudes, mais aussi en fonction de leur lieu de résidence (il faut résider à 7 minutes maximum du CIS le plus proche, de manière à partir en intervention très rapidement). Vous réunissez ces conditions ? Vous pouvez postuler ! Vous devrez vous présenter devant la Commission départementale de recrutement et passer une visite médicale. Une fois recruté (pour une durée de 5 ans, reconductible), vous serez formé à vos nouvelles missions. Chaque année, une centaine de sapeurs-pompier volontaires est recrutée en Côte-d'Or.



AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

ADOPTION, UN PROJET FAMILIAL

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CÔTE-D'OR DÉLIVRE L'AGRÈMENT AUX CANDIDATS À L'ADOPTION DU DÉPARTEMENT, ASSURE L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SUIVI DES ENFANTS ADOPTÉS.

La procédure d'agrément, étape majeure de tout projet d'adoption, permet de s'assurer que les conditions d'accueil offertes par le(s) demandeur(s) sur les plans familial, éducatif et psychologique correspondent aux besoins et à l'intérêt de l'enfant adopté.

Les différentes étapes de l'agrément

Après constitution du dossier de candidature, les personnes sollicitant un agrément à l'adoption rencontrent des travailleurs sociaux et psychologues du Conseil Général. C'est sur les rapports social et psychologique qu'ils établissent que la commission d'agrément rend son avis sur la demande. Toutefois, la décision finale est prise par le Président du Conseil Général.

Une fois l'agrément - valable cinq ans - obtenu, les "candidats" sont inscrits sur la liste des adoptants en Côte-d'Or. Si le projet consiste à adopter en France, le Conseil de famille des Pupilles de l'Etat de Côte-d'Or examine les projets d'adoption pour les enfants pupilles dans notre département. Il est également possible d'adopter à l'étranger, soit par l'intermédiaire de l'Agence Française à l'Adoption (AFA) ou d'un Organisme Autorisé à l'Adoption (OAA), soit dans le cadre d'une démarche individuelle.

L'ADOPTION EN CÔTE-D'OR

CHIFFRES CLÉS 2013

39 agréments délivrés

6 agréments refusés

150 personnes détiennent un agrément en cours de validité (au 31 décembre 2013)

17 enfants ont rejoint leur famille adoptive

Quel accompagnement pour les enfants adoptés ?

Il existe deux profils d'enfants adoptables : ceux nés "dans le secret" et confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) à la naissance, et ceux devenus juridiquement adoptables plus grands après un parcours familial difficile. L'enfant né dans le secret est adoptable au bout de 3 mois si personne ne s'est manifesté pour en demander la garde. L'ASE lui cherche alors une famille parmi celles agréées. Il y sera placé jusqu'à la date du jugement d'adoption, pour une période d'adaptation mutuelle. Période durant laquelle les travailleurs sociaux rendront régulièrement visite à la nouvelle famille pour s'assurer que le lien se crée. Un suivi primordial dans le cadre de l'accueil d'un enfant victime d'abandon, même si l'il s'agit d'un nouveau-né.

Pour les enfants plus âgés, auparavant placés à l'ASE, l'accompagnement est renforcé (fréquence des visites au domicile plus soutenue), voire spécialisé (avec un psychologue), en raison du vécu souvent douloureux de l'enfant.

Aller plus loin...

Si vous souhaitez obtenir un agrément en vue d'adopter un enfant, vous pouvez assister à la réunion d'information mensuelle organisée par le Conseil Général.

Adresser une demande par courrier au : Conseil Général de la Côte-d'Or - 53 bis rue de la Préfecture - 21035 Dijon cedex



DIJON

LE PARC DES EXPOSITIONS FAIT PEAU NEUVE

DANS LE CADRE DU CONTRAT AMBITIONS CÔTE-D'OR SIGNÉ EN JANVIER 2010 AVEC LE GRAND DIJON, LE CONSEIL GÉNÉRAL A RÉSERVÉ UNE ENVELOPPE DE 2,3 M€ POUR LA RÉNOVATION DU PARC DES EXPOSITIONS. LES TRAVAUX DE MODERNISATION, DÉBUTÉS EN 2011 ET EN COURS D'ACHÈVEMENT PARTICIPENT À LA DYNAMIQUE D'ENSEMBLE AVEC L'AUDITORIUM ET LE PALAIS DES CONGRÈS.

Dijon-Congrexpo accueille chaque année de nombreuses manifestations culturelles et économiques qui permettent de valoriser la Côte-d'Or bien au-delà de ses frontières. Le Conseil Général participe de façon significative aux travaux de rénovation et de modernisation de la structure : amélioration de l'environnement côté boulevard de Champagne avec notamment la création d'une nouvelle entrée, sécurisation et accessibilité des halls 1 et 2. L'opération a également porté sur la rénovation et l'homogénéisation des façades, rendant l'ensemble architectural plus cohérent et attractif.

Fonctionnalité et visibilité

La création de la nouvelle entrée sud permet, d'une part, de faciliter l'accès au Parc des Expositions pour le public se déplaçant en tramway et, d'autre part, l'accueil de deux manifestations en simultané (l'une au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage). Le Parc bénéficie ainsi d'une meilleure visibilité avec une ouverture tournée vers le centre ville et le quartier des affaires.

CONGREXPO, C'EST :

31 000 m²
accueillant un amphithéâtre de 610 places, 20 salles modulables de 20 à 600 places, 5 halls d'exposition de 800 à 12 000 m²

300 manifestations professionnelles et grand public

- La Foire Internationale et Gastronomique de Dijon
- Cité 21, le salon des collectivités territoriales de la Côte-d'Or les 11 et 12 décembre 2014
- Le Salon des Seniors "Bien vieillir en Côte-d'Or" organisé par le Conseil Général les 5 et 6 février 2015
- Florissimo, du 19 au 29 mars 2015

Un projet durable

Des travaux d'amélioration et d'embellissement ont aussi été menés dans les halls existants : habillage intérieur, éclairage, aménagements pour les personnes à mobilité réduite, nouveaux sanitaires, traitement acoustique et phonique des lieux, isolation thermique... Des critères de développement durable ont été intégrés dans la sélection des matériaux et dans les choix conceptuels pour limiter la consommation énergétique. Par exemple, dans le nouveau hall d'entrée, les architectes ont opté pour un mur rideau à double vitrage, qui, en plus d'apporter une ambiance lumineuse, permet de limiter l'emploi de l'éclairage artificiel. Objectif ? Réduire de 14 % la consommation d'énergie d'ici à 2018.

Un équipement modulable et connecté

Le Parc des Expositions a souhaité maintenir ses fonctions de salons, congrès-expositions et événements en améliorant encore les conditions d'accueil proposées aux organisateurs comme aux visiteurs et en optimisant l'utilisation des surfaces disponibles par l'augmentation des plages d'occupation des halls.

Avec l'accès internet très haut débit désormais disponible grâce à la fibre optique, Congrexpo peut prétendre accueillir d'autres manifestations, salons ou colloques qui jusqu'ici ne se tenaient pas dans le complexe. Plus que jamais, le Parc des Expositions et des Congrès de Dijon est un équipement polyvalent et connecté, qui, avec ses multiples possibilités d'agencement, peut s'adapter à toutes les manifestations pour faire de chacune d'elle un événement personnalisé, sur mesure !

DIJON

SORTIES ET ATELIERS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



LE CONSEIL GÉNÉRAL MÈNE DES ACTIONS SOCIALES DE PRÉVENTION EN DIRECTION DES USAGERS DES ACCUEILS SOLIDARITÉ FAMILLE. ZOOM SUR DEUX ACTIONS COLLECTIVES MISES EN PLACE À L'ASF DIJON-FONTAINE D'OUCHE.

Afin de rompre l'isolement de certains habitants du quartier, les travailleurs sociaux de l'Accueil Solidarité Famille proposent depuis 2008 des "sorties plein air" pour ceux qui n'en bénéficient pas habituellement. Ces sorties mensuelles (cinéma, musée, baignade, visite d'une ferme, balade en forêt, marché de Noël...), qui se déroulent à la journée ou en demi-journée, offrent aux participants l'occasion de sortir et d'aller à la rencontre de l'autre. Prévenir des exclusions, créer du lien, favoriser l'autonomie, autant d'objectifs atteints par cette action, financée par le Conseil Général.

Aide à la parentalité

Des ateliers créatifs, favorisant la relation parents-enfants, sont aussi proposés aux parents, accompagnés par les professionnels de l'ASF, rencontrant des difficultés avec leurs enfants.

En favorisant un moment de partage, ces ateliers (pâtisserie, peinture, pliages, pâte à sel, fabrication de cadres, masques, bijoux...) permettent aux parents et à leurs enfants de mieux se connaître et se comprendre. Les parents échangent également sur leurs expériences de père ou de mère, une autre façon de prévenir les conflits familiaux et de protéger l'enfant.

➔ **En savoir plus**
Accueil Solidarité Famille
de Fontaine d'Ouche
03 80 63 27 91

DIJON

UNE MAISON D'ENFANTS



DEPUIS LA RENTRÉE, LES MAISONS D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS) DE COUTIVERT ET DE CHARMILLES ONT ÉTÉ REGROUPÉES EN UNE SEULE ENTITÉ RÉPARTIE SUR DEUX SITES. UNE UNITÉ DE 12 PLACES À ARNAY-LE-DUC ET UNE UNITÉ DE 36 PLACES À DIJON. CETTE DERNIÈRE ACCUEILLE LES ENFANTS DANS DES LOCAUX TOUT NEUFS !

La création de cette MECS était inscrite au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2011-2015, qui lie le Conseil Général au PEP21, une association qui gère en Côte-d'Or des établissements et services spécialisés dans l'accueil d'enfants confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) dans le cadre de la protection de l'enfance.

Des locaux modernes et fonctionnels

Les nouveaux locaux se déploient sur 1 800 m², rue des Ecayennes à Dijon, à proximité d'autres structures gérées par le PEP21, ce qui permet une mutualisation de moyens. L'opération, qui s'est élevée à 3,5 M€, est soutenue par le Conseil Général à hauteur de 247 000 € au titre des aides sectorielles en faveur des équipements sanitaires et sociaux. Fonctionnels, économes en énergie et accessibles aux

personnes à mobilité réduite, "ils créent un environnement favorable à l'accompagnement des 36 enfants âgés de 6 à 16 ans et offrent de bonnes conditions de travail aux personnels fortement impliqués. Ce nouvel équipement permet la continuité du travail engagé, tout en proposant une amélioration de l'accompagnement réalisé auprès des enfants. Il permet d'apporter rapidement des réponses plus adaptées !" se félicite Abdounor Maslouhi, directeur de la MECS Dijon-Arnay. Les enfants accueillis étant dans leur grande majorité originaires de l'agglomération dijonnaise, la proximité des familles permet notamment à la Maison d'enfants de proposer un meilleur soutien à la parentalité. "Notre volonté de renforcer le travail avec les parents et de les soutenir dans leurs fonctions est très forte, en vue de l'objectif poursuivi : favoriser le retour des enfants qui nous ont été confiés par l'ASE dans leurs familles", insiste le directeur.



CANTON DE BEAUNE NORD

POMMARD : UNE TRAVERSÉE PLUS SÛRE !

La place de l'Europe de Pommard, entièrement redessinée en 2013, a été officiellement inaugurée le 27 juin dernier. Son réaménagement s'est accompagné d'une sécurisation de la traversée du village (RD 973). **Afin de réduire la vitesse des automobilistes, plusieurs équipements ont été réalisés** : création de plusieurs chicanes et rétrécissements de la chaussée dans toute la traversée du village, construction d'un plateau surélevé au centre du village face à la place de l'Europe. Ces travaux, portés par la commune, ont été soutenus par le Conseil Général : réalisation d'une nouvelle couche de roulement pour un montant de 100 900 € et participation aux aménagements de la traversée du village dans le cadre du fonds cantonal de développement du territoire pour près de 20 000 €. Une subvention supplémentaire pour l'aménagement de la place de l'Europe, dans le cadre d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la couche de roulement, a été accordée à la commune pour un montant de 23 500 €.



CANTON DE SOMBERNON

SAVIGNY-SOUS-MÂLAIN : UN ESPACE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS RÉSOLEMENT DURABLE

Le 28 juin dernier, la commune de Savigny-sous-Mâlain a inauguré son espace de rencontres et de loisirs à très basse consommation d'énergie et à faible empreinte écologique. **Un bâtiment construit en caissons de bois remplis de bottes de paille (un excellent isolant thermique), réalisé avec le soutien du Conseil Général via le contrat *AmbitionS Côte-d'Or* signé en août 2012 avec la communauté de communes du Sombernonnais.** 189 000 € ont ainsi été apportés par le Département dans ce projet innovant qui contribuera à tisser du lien dans ce petit village d'à peine 200 habitants.



CANTON DE MONTBARD

L'EHPAD D'EPOISSES RÉNOVÉ, AGRANDI ET REBAPTISÉ

L'Ehpad d'Epoisses devient l'Ehpad "La Tuilerie – Pierre Virely" - en hommage à l'ancien maire de la commune et président fondateur de la Mutuelle d'Epoisses, dont l'engagement a permis la création de la résidence. **L'établissement agrandi et réhabilité propose de meilleures conditions d'accueil et de confort aux 30 résidents.** L'opération a porté sur la création de 10 places dédiées à l'accueil des personnes handicapées vieillissantes, sur la réalisation de travaux de sécurité destinés à adapter l'établissement à l'évolution de la dépendance des personnes âgées qui sont accueillies. Tous les logements existants ont été rénovés, les salles de bains adaptées, la salle de restauration agrandie et une nouvelle lingerie aménagée. Le Conseil Général, chargé de la tarification et du contrôle des établissements sociaux et médico-sociaux du département, soutient ce projet à hauteur de 141 000 €.

CANTON DE SEMUR-EN-AUXOIS

PONT-ET-MASSÈNE : LE LAC ET SES ABORDS VALORISÉS

Le lac de Pont-et-Massène est un lac artificiel de 80 ha créé à la fin du 19^e siècle. Écrin d'une belle biodiversité et théâtre d'activités nautiques et piscicoles, il alimente aussi en eau potable des communes environnantes. Le projet d'aménagement mené par la communauté de communes du Sinémurien et accompagné par le Conseil Général à hauteur de 208 000 € (40 % du projet) dans le cadre du contrat *AmbitionS Côte-d'Or* signé en avril 2010, a été pensé pour satisfaire chacun des usagers. **Les travaux portent sur la rénovation du bâtiment de la plage, la création d'une passerelle enjambant l'Armançon et prolongeant la piste cyclable jusqu'à l'accès du parking, la mise en sécurité du sentier autour du lac, la création de deux mises à l'eau pour les barques, le renforcement de la signalétique touristique et la création de supports pédagogiques liés à l'interprétation du milieu naturel.**





ENTREPRISE DUCHERPOZAT

UN MÉTIER... POUR DES SIÈCLES ET DES SIÈCLES !

DEPUIS QUATORZE GÉNÉRATIONS, LES DUCHERPOZAT, MAÇONS DE PÈRE EN FILS, PERPÉTUEMENT LA TRADITION FAMILIALE. INSTALLÉS À FIXIN EN 1830, ILS ONT BÂTI AU FIL DU TEMPS, LEUR RÉPUTATION SUR LES PIERRES DES ÉGLISES ET DES DEMEURES BOURGUIGNONNES.

Un savoir-faire qui a fait ses preuves dans la construction de l'église de Daix (1848), la restauration de l'église romane de Fixey (années 1950) ou plus récemment dans celle de l'entrée du château du Clos de Vougeot...

Les Ducherpozat, 4 siècles de fidélité à leur art

En succédant en 1990 à son père, Martial Ducherpozat a souhaité pérenniser les valeurs de l'entreprise ancestrale, dont on trouve les fondements en Creuse dès le 16^e siècle - l'aïeul Jehan de Chierpausat était déjà maçon en 1590 ! "Nous souhaitons faire perdurer un savoir-faire traditionnel", assure Martial. L'entreprise continue, par exemple, de réaliser des couvertures en laves, "un savoir-faire maison et local". "La main d'œuvre est très coûteuse pour ce type de prestation qui nécessite beaucoup de temps. Nous ne sommes plus que trois à la proposer en Bourgogne" précise le dirigeant, "passionné par son métier".

Une entreprise ancienne mais moderne !

L'entreprise compte aujourd'hui 25 salariés, contre 3 en 1990. Toutefois, Martial Ducherpozat reconnaît que les temps sont durs pour

les métiers du bâtiment : "On a du travail, mais on a un vrai problème de rentabilité", constate le chef d'entreprise qui continue d'investir dans l'entreprise : "Nous avons construit en 2012 un atelier de taille de pierre doté d'un innovant système d'aspiration de poussière, limitant les désagréments pour le personnel. En 2010, c'est une annexe à Chablis (Yonne) pour développer la clientèle qui a été créée."

“ 70 % de l'activité concerne la rénovation et la restauration du patrimoine ”

La relève est assurée

L'avenir de l'entreprise, sera familial ou ne sera pas ! "Une relève naturelle se prépare puisque mon fils de 20 ans est parti chez les compagnons du Tour de France", se félicite Martial Ducherpozat, qui a bien conscience d'être "complètement hors tendance, dans cette société où tout va vite et rien ne dure". Il conclut : "On est là depuis si longtemps qu'on devrait être classé Monument Historique comme les bâtiments que nous restaurons ! On figure déjà dans le Livre Guinness des Records, tant notre longévité et notre fidélité à notre métier sont rares, voire uniques !"

☎ En savoir +
03 80 52 46 16 - www.ducherpozat.fr

VOTÉ par le
Conseil Général
le 6 octobre 2014

Près de 6M€
de subventions attribués :
Développement économique,
54 000 € dont :

- 27 000 € d'aides aux microfiliales au GAEC des Hameaux pour l'aménagement d'un laboratoire de découpe et de transformation
- 15 000 € d'aides à la filière équine à l'exploitation Poirtrin Pascal à Massigny-lès-Semur pour la construction d'un bâtiment pour loger 50 chevaux

4,85M€ pour les contrats
AmbitionS Côte-d'Or, dont :

- 173 000 € pour les projets d'aménagement d'une maison de santé pluriprofessionnelle à Saulieu et pour une maison de santé pluriprofessionnelle à Brazey-en-Plaine

138 000 € pour la protection
du patrimoine, dont
Village Côte-d'Or :

- 30 800 € pour des travaux sur le patrimoine communal
- 52 500 € pour des travaux de réseaux et voirie

14 300 € pour la mobilité
en Côte-d'Or, dont :

- 12 000 € pour la mise en place d'un nouveau bus le vendredi soir sur la ligne Dijon - Châtillon-sur-Seine

556 000 € pour l'action
sociale, dont :

- 145 000 € pour le projet de bibliothèque de la Fontaine d'Ouche à Dijon
- 20 000 € pour la Plate-forme de services de mobilité de la Haute Côte-d'Or

48 500 € pour la culture, dont :

- 25 400 € via le Fonds d'Action Culturelle, à l'Association Art Danse Bourgogne pour ses actions culturelles et de diffusion décentralisées sur le territoire départemental



ASSISTEZ AUX MATCHS DE VOS ÉQUIPES PRÉFÉRÉES !

Depuis 2008, le Conseil Général a développé avec les clubs professionnels de Côte-d'Or des actions destinées à favoriser la mise en relation des collégiens et des jeunes licenciés de clubs sportifs avec des joueurs de haut niveau.

À travers les dispositifs partenariaux qui permettent la découverte du sport par les collégiens et jeunes licenciés, notamment "1 match, 1 collègue" et "1 match, 1 club", le Conseil Général invite les jeunes à assister à une rencontre à domicile du DFCO, de la JDA, du DBHB, du CDB, des Ducs... clubs de haut niveau qu'il soutient.

En 2013, près de 50 % des collèges de Côte-d'Or et plus de 20 associations sportives sont venus assister à un match d'équipes professionnelles. Un moment fort pour tous les jeunes qui ont pu côtoyer les athlètes de haut niveau, et appréhender au bord du terrain les valeurs du sport que sont l'esprit d'équipe, le fairplay et le dépassement de soi. Certains d'entre eux auront ainsi souhaité persévérer dans leur pratique quand d'autres se seront inscrits dans un club sportif avec pour espoir peut-être de toucher les étoiles comme leurs idoles de haut niveau.

REPÈRES

- 2 000 JEUNES BÉNÉFICIENT CHAQUE ANNÉE EN CÔTE-D'OR DE L'OPÉRATION "1 MATCH, 1 COLLÈGE" ET "1 MATCH, 1 CLUB"
- 25 DES 47 COLLÈGES PUBLICS DE CÔTE-D'OR ONT PARTICIPÉ À L'OPÉRATION "1 MATCH, 1 COLLÈGE" EN 2013-2014

Sélectionnez les matchs auxquels vous souhaitez assister !

Football

- 21 novembre : DFCO/US Orléans
- 9 janvier : DFCO/Tour FC
- 23 janvier : DFCO/Nîmes Olympique

Basket

- 22 novembre : JDA/Le Mans
- 6 décembre : JDA/Nanterre
- 20 décembre : JDA/Orléans

Hand masculin

- 11 décembre : DBHB/Billère
- 13 février : DBHB/Pontault-Combault
- 6 mars : DBHB/Strasbourg-Schiltigheim

Hand féminin

- 7 janvier : CDB/Le Havre
- 17 janvier : CDB/Nantes
- 23 janvier : CDB/Nîmes

Hockey sur glace

- 29 novembre : Ducs/Brest
- 13 décembre : Ducs/Angers
- 26 novembre : Ducs/Amiens

Inscrivez-vous sur mycollege21.fr !

- "1 match, 1 club" permet aux jeunes licenciés des clubs sportifs de Côte-d'Or d'assister aux rencontres à domicile du DFCO (football), du DBHB (handball masculin), du CDB (handball féminin), de la JDA (basket), du Stade Dijonnais (rugby) et des Ducs (hockey sur glace).

- "1 match, 1 collègue", invite les collégiens à assister aux matchs à domicile de leurs équipes préférées.

→ Vous êtes président ou entraîneur d'un club et vous souhaitez emmener vos jeunes à une rencontre de haut niveau ? Remplissez le formulaire d'inscription en ligne sur www.mycollege21.fr, rubrique sport : "1 match, 1 club".

→ Vous êtes professeur d'éducation physique et vous souhaitez emmener vos élèves ? Remplissez le formulaire en ligne sur www.mycollege21.fr, rubrique sport : "1 match, 1 collègue".

EN SAVOIR +
www.cotedor.fr
www.mycollege21.fr

SORTIR EN *Côte-d'Or*

13 et 14 décembre

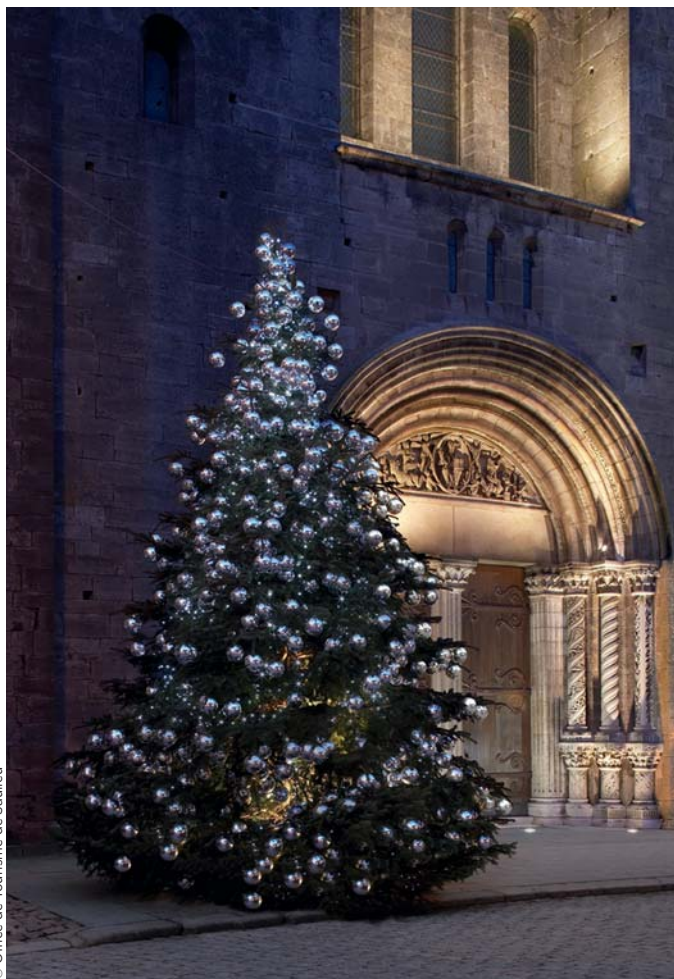
Le Sapin du Morvan, Roi des forêts morvandelles

Oh mon beau sapin du Morvan !

La culture du sapin dans le Morvan débute à Moux-en-Morvan à la fin des années 20. Dans les années 60, 500 000 sapins partaient de la gare de Saulieu. Aujourd'hui ils sont près de 150 producteurs locaux (dont 15 se partagent 60 % de la production) à générer le quart de la production nationale soit 1 million d'unités. Et si la qualité des sols et la situation géographique y étaient pour quelque chose ? Pour le savoir, venez rencontrer les producteurs lors des Fêtes du sapin et choisir votre arbre pour Noël.

Les artisans d'art au cœur du musée Pompon

C'est dans le musée François Pompon, lieu insolite et chargé d'histoire, blotti au pied de la basilique saint-Andoche, joyau du 12^e siècle ornée de remarquables vitraux, que se nichera le marché de l'artisanat d'art. Au fil des salles, les artisans d'art vous offriront les plus belles idées pour vos cadeaux de fin d'année.



© Office de Tourisme de Saulieu

Sapin de l'artiste John Armleder

En savoir +
Office de Tourisme - 03 80 64 00 21
www.saulieu.fr

SAULIEU, CAPITALE DU SAPIN DE NOËL, SITUÉE EN LISIÈRE DU MORVAN EST LA PREMIÈRE ZONE DE CULTURE ET D'EXPÉDITION DE L'ARBRE SACRÉ EN EUROPE. POUR HONORER CET ARBRE DU MORVAN, LA VILLE A INSTAURÉ LES "FÊTES DU SAPIN", ORGANISÉES PAR L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE. DEUX JOURS PENDANT LESQUELS LES PRODUCTEURS LOCAUX VOUS INVITENT À VENIR CHOISIR LE SAPIN QUI TRÔNERA DANS VOTRE FOYER DURANT LES FÊTES ET À PARTICIPER AUX ANIMATIONS À L'AVANT-GOÛT DE NOËL.

De la tradition et des animations

Si l'honneur le samedi soir avec la veillée morvandelle notamment, les contes de Noël, senteurs de vin chaud et tisanes bourguignonnes, crêpes parfumées et jus de pomme aux effluves gourmandes d'épices de Noël, promenades en calèche ou à poney, illuminations, ateliers pour enfants... égaieront la cité et raviront les visiteurs, tout comme les sapins des artistes John Armleder et G. Friedmann exposés dans la ville avec la collaboration du Consortium de Dijon.

Les rapaces sont de la fête

Les "Chouettes du Cœur", association qui apporte une aide aux personnes handicapées et aux personnes en difficulté sociale grâce aux oiseaux de proie (chouettes, hiboux, buses, faucons)... passeront la journée du samedi aux Fêtes du sapin afin de présenter leurs rapaces aux visiteurs et assurer deux représentations spectaculaires.

D'octobre à décembre

Les marchés de Noël enchantent la Côte-d'Or



© R. Kreibel

C'est au XIV^e siècle, en Allemagne et en Alsace, que l'on retrouve les premiers marchés de Noël sous le nom de marchés de la Saint Nicolas. Rebaptisés au XVI^e siècle, Christkindmarkt (marchés de l'enfant Jésus), ils se développent dans l'Est de la France, notamment à Strasbourg, dès 1570. La magie de Noël imprègne aujourd'hui leurs chalets et leurs stands dans toute l'Europe, sous l'œil bienveillant du Père Noël parfois.

En Côte-d'Or aussi les marchés de Noël ont suivi les traces du plus célèbre d'entre eux : celui de Strasbourg. Ils se sont développés dans la plupart des villes et villages du département. Les mois de novembre et décembre seront l'occasion de faire le plein de cadeaux, de friandises, de produits locaux ou d'artisanat dans les nombreux marchés de Noël accueillants et chaleureux.



Arnay-le-Duc

Marché de Noël féérique à l'intérieur des anciens hospices Saint-Pierre avec plus de 80 exposants : producteurs régionaux, artisanat d'arts (verrerie, bois, cuir, faïence, porcelaine, peinture, bijoux).
Du 30 novembre au 28 décembre
03 80 90 11 59

Bligny-sur-Ouche

Pour son 20^e anniversaire c'est 40 exposants qui proposeront des décorations de Noël, des produits gourmands et de l'artisanat. Pendant tout le week-end vous pourrez participer à la Tombola de Noël.
13 au 14 décembre
Salle des fêtes et extérieur
03 80 20 16 51

Bretenière

Le comité des jumelages organise son 14^e marché de Noël où une trentaine d'exposants, particuliers ou artisans, proposeront bijoux, confiseries, décorations...
30 novembre
Salle polyvalente
03 80 79 19 26

Châtillon-sur-Seine

De nombreux exposants seront présents et proposeront des idées cadeaux, des décorations de Noël, produits locaux et petites douceurs de Noël.
6 et 7 décembre
Salle des Bénédictiones
Place de la Résistance
03 80 91 24 15

Messigny-et-Ventoux

Véritable marché de Noël Alsacien, venez y déguster les kougelhops, bretzels, flammkueche, et autres choucroutes au rythme de la musique et du folklore alsaciens sous le regard bienveillant de Saint Nicolas. Marché artisanal.
15 et 16 novembre
Salle des fêtes
www.la-croix-dagadez.com

Plombières-lès-Dijon Noël de la Muco

La 12^e édition du marché de Noël contre la Mucoviscidose accueillera une trentaine d'artisans d'art, de produits de Noël et vous invitent à faire vos cadeaux de Noël tout en faisant une bonne action au profit de l'association "Vaincre la Mucoviscidose".
29 et 30 octobre
Salle des fêtes Eugène Vadot
06 12 43 45 34

Semur-en-Auxois

Au 9^e marché de Noël de Semur-en-Auxois vous dénicheriez des idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année, et dégusterez divers produits artisanaux et régionaux. Nombreuses animations : visite du Père Noël, contes de Noël, boîte aux lettres du Père Noël, atelier bricolage pour les enfants, musique d'ambiance et espace détente.
7 décembre
Salle Saint-Exupéry
03 80 97 42 60
www.ville-semur-en-auxois.fr

Vanvey

La ville de Vanvey est plongée tout doucement dans la magie des fêtes de fin d'années, grâce à ses nombreux exposants et ses illuminations. C'est le lieu idéal pour dénicher objets de décoration pour le sapin, produits gastronomiques et idées cadeaux pour Noël. Le Père Noël fera une apparition vers 14h pour une distribution de friandises !
30 novembre
Salle Espace Rencontres et Loisirs
06 84 71 56 75

Retrouvez les marchés de Noël sur
www.cotedor-tourisme.com



11 et 12 décembre

Cité 21

Carrefour d'échanges, de rencontres et de débats

Avec des conférences, ateliers, espaces thématiques... et plus de 3 500 visiteurs attendus, Cité 21, organisé par Côte-d'Or Partenaires (Caisse d'Épargne, ErDF, CCI, GrDF, Orange), et soutenu par le Conseil Général, est le rendez-vous annuel incontournable des élus et décideurs territoriaux.

Le 14^e Salon des collectivités territoriales de la Côte-d'Or réunira encore cette année tous les grands acteurs de la commande publique et l'ensemble de leurs partenaires, prestataires et fournisseurs. Une centaine d'exposants (entreprises, artisans, institutions et organismes), spécialistes de la gestion, des services, de l'aménagement ou du développement des collectivités apporteront leur expertise, savoir-faire ou innovation dans les domaines aussi variés que l'aménagement urbain, l'environnement, l'énergie, la finance, le transport, les travaux publics, l'informatique, la sécurité, ou la santé...

Cité 21 est aussi un espace de réflexion et de dialogue permettant la rencontre d'autres élus et décideurs, l'échange d'expériences et d'idées, la participation aux conférences et ateliers proposés, et le partage d'un moment de grande convivialité.

En savoir + sur
www.jbc-organisation.com/salon-cite-21

LE CONSEIL GÉNÉRAL ACCUEILLE LES ÉLUS DE CÔTE-D'OR

Le Conseil Général accueillera les élus sur son stand dédié notamment à l'aide aux collectivités avec la présence de sa Mission Conseil et Assistance aux Collectivités (MiCA) dont la vocation est d'apporter une aide technique et administrative aux collectivités dans les domaines de la voirie, du bâtiment et des espaces publics, et ce, dans le respect des compétences locales et de l'offre privée. La Mission Aménagement Numérique sera également présente avec le bus du numérique. Il présentera aux élus de Côte-d'Or la première phase du déploiement de la fibre Très Haut Débit, le planning et la géolocalisation du passage des gaines dans les communes. À l'heure du tout numérique, les maires pourront ainsi rapidement en informer leurs administrés.

À ne pas manquer également, la conférence du Conseil Général qui se tiendra le vendredi 12 décembre de 10 h 30 à 11 h 30, au 1^{er} étage du Salon !

À noter aussi que Côte-d'Or Tourisme remettra aux communes lauréates 2014, le précieux label "villes et villages fleuris" garant d'une qualité de vie et d'une stratégie municipale globale et cohérente (jeudi 11 décembre de 18h à 20h - Salle Athénée).

A ce jour, plus de 4 000 communes de France sont labellisées, elles sont 52 en Côte-d'Or.

En savoir + sur www.cotedor.fr



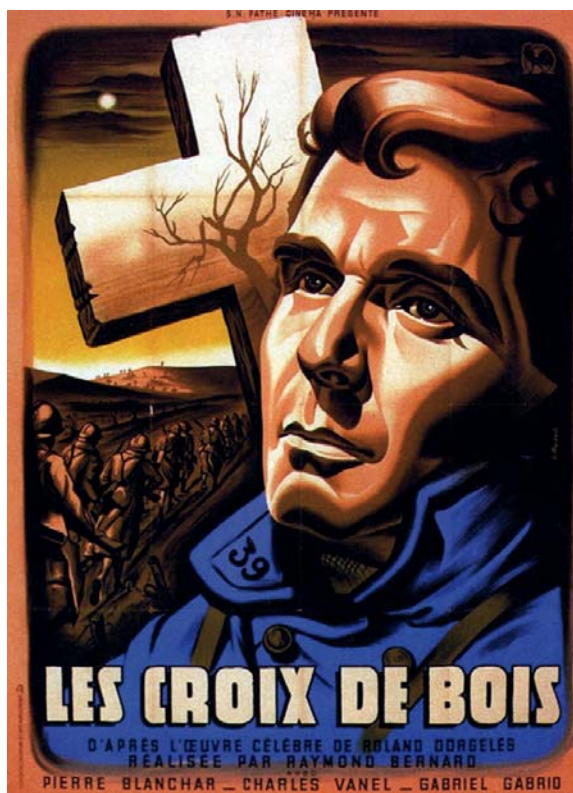
14-18 à l'affiche

Le Conseil Général et le cinéma l'Eldorado à Dijon poursuivent leur partenariat autour du cinéma consacré à la Grande Guerre

Après la projection du film *Quatre de l'Infanterie* de Georg Wilhem Pabst (Allemagne – 1931) le 9 septembre dernier, le Conseil Général et l'Eldorado proposent la projection de nouveaux films sur la Grande Guerre. L'historien Laurent Véray distingue trois périodes dans l'évolution des regards portés par les cinéastes sur la Grande Guerre : période héroïque et patriotique, contemporaine de la guerre, suivie du temps des commémorations et du pacifisme, auquel a succédé l'époque critique.

A l'heure du pacifisme

En 1931, Raymond Bernard, avec *Les Croix de bois*, adapté du célèbre roman éponyme de Roland Dorgelès, franchit un pas dans l'art visuel. Les assauts successifs des troupes françaises, filmés dans le mouvement, constituent les temps forts d'une mise en scène qui concentre l'espace et le temps, traduisant de façon magistrale le dynamisme et la violence de l'affrontement. L'impact du film est considérable, en France comme à l'étranger. Il révolutionne la représentation de la Grande Guerre, notamment à travers le travail sonore. La bande-son est d'ailleurs réutilisée dans de très nombreux documentaires. Les acteurs, Pierre Blanchard et Charles Vanel, ont réellement combattu durant la Grande Guerre, tout comme la majorité des acteurs et figurants. Le lieu du tournage est un vrai champ de bataille, ce qui a donné lieu à des interruptions du tournage car des corps de soldats ou des obus non éclatés remontaient à la surface.



Le Conseil Général et l'Eldorado vous invite à la projection de ce film emblématique du cinéma d'entre-deux guerres, le **vendredi 14 novembre à 20 h 30 au cinéma le Nuiton à Nuits-Saint-Georges.**

En savoir +
www.cotedor.fr
www.cinema-eldorado.fr

Date à retenir

27 novembre à 20 h 15

La diffusion de courts métrages/films patriotiques sera suivie d'une rencontre avec Pierre Philippe qui a supervisé la numérisation des films et Manuela Padoan, Directrice Gaumont Pathé Archives.

**DU 19 NOVEMBRE
 AU 2 DÉCEMBRE
 À L'ELDORADO
 14/18,
 ÇA TOURNE !**

Diffusion inédite de 14 films patriotiques produits par Gaumont Pathé Archives. Longtemps minorés, ces films aujourd'hui restaurés sont le fascinant miroir de la société française à la veille du bouleversement radical des rugissantes années 1920.

1914
L'Autre Victoire de Gaston Ravel
Les Fiancés de 1914
 de Louis Feuillade

1915
Comment j'ai mangé du pain K.K.
 de Anonyme
Le Grand Souffle
 de Gaston Ravel
Marraines de France
 de Léonce Perret
Les Poilus de la revanche
 de Léonce Perret
Le Roman de la midinette
 de Louis Feuillade
Une page de gloire
 de Léonce Perret

1916
L'Angélus de la victoire
 de Léonce Perret
Le Noël du poilu
 de Louis Feuillade

1917
Asile de guerre de Anonyme

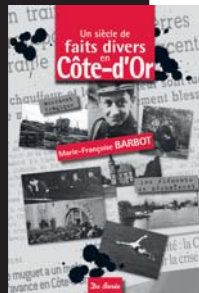
1918
Le Cafard de Lefrançois
 de Louis d'Hée
L'Impossible Pardon
 de Théo Bergerat
Vendémiaire de Louis Feuillade

C'EST À LIRE

Un siècle de faits divers en Côte-d'Or

Après avoir minutieusement examiné les archives de la presse locale de 1900 à nos jours, l'auteur nous extrait des pépites d'anecdotes où l'insolite dispute au sordide, le mystère à l'inattendu, le pittoresque à l'horrible. Des faits divers en tout genre nourrissent cet ouvrage où s'entremêlent tragique, pathétique, comique, suscitant larmes et éclats de rire. L'auteur nous fait (re)vivre les aventures de la Côte-d'Or.

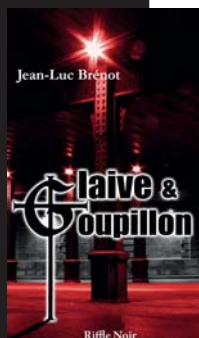
Marie-Françoise Barbot
Editions De Borée



Glaive & Goupillon

En Provence, le vieux général De Bertignac est découvert étranglé et exposé dans une crypte quasi inaccessible de la montagne Sainte-Victoire. Quelques jours plus tard, à Dijon, un jeune américain gît dans des conditions similaires sur l'autel de la chapelle du Palais des ducs de Bourgogne. Coïncidences ? Imaginé et construit en temps réel et au fur et à mesure de l'évolution de deux enquêtes parallèles, cette intrigue est rythmée par de courts chapitres. Un imbroglio très spécial et dévastateur...

Jean Luc Brenot
Editions du Riffle Noir



De la Terre à la Guerre

À l'été 1914, une famille de paysans bourguignons se retrouve plongée dans le cauchemar de la Première Guerre mondiale. À la lumière d'une correspondance riche de près de deux cents lettres, son histoire se dévoile, du monde ancien des terroirs aux lumières de la Belle Époque, basculant brutalement dans le terrifiant conflit qui inaugure le XX^e siècle. Entre les parents, les femmes et les enfants restés à l'arrière et les hommes partis au front s'instaure un échange à voix multiples, retraçant à la fois les itinéraires de chacun et l'aventure collective d'une famille bouleversée.

Sébastien Langlois
Editions de L'escargot Savant



L'AGENDA DE VOS SORTIES



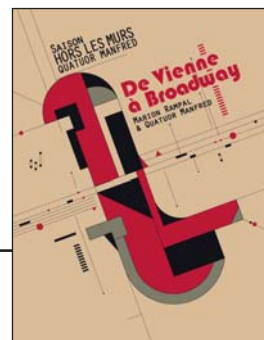
Exposition "Artisans du monde" à Dijon

Théâtre

Quetigny "DE VIENNE À BROADWAY"

Immersion dans les années 30, au travers d'un programme où les pièces ravivent les souvenirs d'une époque marquée par la décadence, la grandeur et la douleur d'une Europe déchirée, par le Quatuor Manfred et Marion Rampal.

6 décembre
Espace Mendès-France
03 80 48 28 43



Jeune public

Dijon BIENTÔT NOËL

Les mercredis des enfants (7 à 11 ans) leur donnent l'occasion de réaliser de jolies créations de Noël en s'inspirant des collections au musée.

Les 3, 10, et 17 décembre
Musée Magnin
03 80 67 11 10

Semur-en-Auxois FESTIVAL "LE PÈRE NOËL EST UN ROCKER...EN AUXOIS"

Le principe est simple, un jouet = une entrée. Au programme : animations et ateliers pour enfants l'après-midi suivis de concerts en soirée. Les jouets récoltés seront redistribués aux

enfants défavorisés du canton lors d'un après-midi animations et goûter.

29 novembre
Maison pour tous
03 80 97 09 27

SOYEZ PRÉSENT DANS CE GUIDE !

Vous êtes une commune, une association, et vous désirez informer les Côte-d'Ors d'une manifestation ? Envoyez, environ deux mois avant l'événement, vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cg21.fr
Parution sous réserve de la place disponible.

L'AGENDA DE VOS SORTIES

Expos

Beaune

LA GRAVURE COMME AVENTURE

L'exposition Michel Gaudillère "la gravure comme aventure", vous invite à un florilège de gravures issues de différentes techniques.

Du 1^{er} octobre au 30 novembre
Hôtel des Ducs
03 80 24 56 92 - 03 80 22 08 19



originales pour petits et grands. Les exposants useront de décors pour plonger le public dans l'ambiance d'un Noël scandinave.

Du 12 au 14 décembre
Palais des Congrès
04 78 92 68 17

Couternon

EVASION EN COULEUR

Une vingtaine d'artistes de l'association Indigo exposeront leurs œuvres.

29 au 31 novembre
Salle des fêtes
03 80 47 52 56

Dijon

EXPO-VENTE D'ARTISANAT

Marie-Madeleine Raveneau et Cécile Forel organisent une exposition-vente d'artisanat dont les bénéfices seront reversés à l'association France Alzheimer.

20 au 23 novembre
Hôtel de Vogüe
03 80 45 39 44

ID D'ART

Plus qu'une vente, ID d'ART promet un large choix d'idées cadeaux et des créations

© AdM



Nolay

NOIR ECLAT

Basée sur le contraste entre la couleur et le noir, cette exposition, résultat de 3 projets menés à Nolay et Quetigny avec les personnes en situation de handicap accompagnées dans les établissements mutualistes est avant tout l'expression libre et spontanée des artistes.

Jusqu'au 16 janvier
24 rue de la République
Ou sur rendez-vous
au 03 80 46 89 46



Quetigny

ON/OFF

Une exposition consacrée à Philippe Gronon présente certaines de ses récentes photographies, fascinantes "portions de réel", effectuées comme toujours à la chambre et à l'échelle 1.

18 octobre au 27 décembre
Entrepôt 9
03 80 66 23 26

BANQUE ALIMENTAIRE

Les 28 et 29 novembre les banques alimentaires font appel à votre générosité. Rendez-vous dans votre grande surface pour votre participation à la grande collecte nationale. L'an passé, elle a permis de récolter 12 500 tonnes de denrées, soit l'équivalent de 25 millions de repas.

En savoir +
www.banquealimentaire.org

Musique



Dijon

CONCERT

Les Amis de l'orgue vous donnent rendez-vous à la Cathédrale Saint-Bénigne pour un concert avec Alain de Rudder à la trompette (baroque et moderne) et Jan Vermeire (Belgique) à l'orgue.

23 novembre
Cathédrale Saint-Bénigne
06 83 91 46 29

L'HARMONIE DES CHEMINOTS DE DIJON

Au menu : l'Ile au Trésor, Les Artistochats, Funny Flutes, Les Rolling Stones, Alain Souchon, et bien d'autres airs connus.

23 novembre
Grand Théâtre
03 80 42 11 72



ART PEPPER REVISITED

Sous la houlette de l'excellent batteur Mourad Ben-Hammou, revivez l'esprit du fantastique saxophoniste alto que fût Art Pepper, un des maîtres de la West Coast.

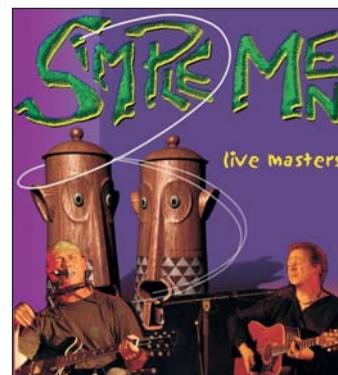
4 décembre
Bistrot de la Scène
03 80 67 87 39

Genlis

SIMPLE MEN

Deux passionnés, deux fêlés, deux vieux routards du blues. Leur duo impressionne par son énergie, son authenticité pour chanter la vie, la souffrance, l'amour... aux frontières du blues noir américain et du blues wolof.

6 décembre
Espace Culturel Paul Orssaud
03 80 63 74 35



OPÉRATION PETIT-DÉJEUNER SOLIDAIRE

A l'occasion de la journée nationale de la maladie, l'association Trisomie 21 relance l'opération "petit-déjeuner". Objectif : faire connaître la maladie et favoriser l'insertion sociale des personnes atteintes, soutenir financièrement la recherche et les actions menées. Faites-vous livrer votre petit-déjeuner à domicile, une bonne action de soutien.

Inscription sur www.trisomie21-cotedor.org - 03 80 43 47 87

**Meursault
JAZZ EN CAVE**

La quatrième édition du "Jazz en cave" vous convie à une soirée "dégustation-concert" au domaine Boyer-Martenot, en l'honneur de la Vente des vins des Hospices de Beaune. Découverte des vins du Domaine dans une ambiance qui swingue avec deux concerts de jazz.

15 novembre
Domaine Boyer-Martenot
Réservations au
03 80 21 26 25 - 06 81 95 99 38



**Talant
CHICAGO BLUES
FESTIVAL**

"Hommage au Texas Blues". Organisé par Jagoblues, ne ratez pas ce rendez-vous incontournable avec des musiciens habitués des grandes scènes internationales comme des clubs les plus torrides.

27 novembre
Complexe Eyquem
06 87 42 43 24
www.jagoblues.com

CONCERT DE NOËL

La chorale "La Boîte à Chansons" dirigée par Jean-Michel Pelotte et deux chorales d'enfants "Les Voix You" et "Mélodine" vous invitent à leur concert de Noël. Au programme : chants de Noël traditionnels et religieux.

12 Décembre
Eglise Notre-Dame
06 27 82 07 97

Animations-Evénements

**Dijon
MUSÉE MAGNIN**

Venez participez aux ateliers photos pour adultes muni de votre appareil photo numérique. Le bestiaire dans la collection du musée (entre réel et fantastique).

Les 22 et 26 novembre
03 80 67 11 10

**Fontaine-lès-Dijon
AFRANE**

L'association AFRANE vous convie à un après-midi d'information autour de conférences, projections de films et concerts. Les fonds recueillis soutiendront l'action poursuivie auprès des écoles afghanes en faveur de l'éducation de la jeunesse.

Centre Pierre Jacques
16 novembre
03 80 56 42 12
03 80 58 11 30

**Fixin
BALADE GUSTATIVE
ET ARTISTIQUE**

Tous les vignerons vous ouvrent leurs caves pour une découverte de leurs vins en association avec des artistes. Expositions de peintures et de sculptures, artisans, marché gourmand.

6 et 7 décembre
Caveaux, Place des Déportés,
Salle Charmotte,...
03 80 52 45 52

**Nolay
AMOURS EN ORIENT**

Dans le cadre du festival Nuits d'Orient, une visite guidée du muséum autour des animaux d'Orient et leurs mœurs amoureuses vous est proposée, suivie d'un atelier de pliage de papier avec l'association "d'un pli à l'autre" autour de la grue, symbole de l'amour au Japon.

30 novembre
Pavillons du Raines
et de l'Arquebuse
03 80 48 82 00

**Pouilly-en-Auxois
"JUMPOMMES"**

Le comité de jumelage de Pouilly-Lenningen organise une fête gourmande autour du mot "Pomme". De la pomme de terre à la pomme fruit, en cuisine, en décor, dans l'art ou dans les contes... participer à cette fête, ses jeux, ateliers, expositions, concours de desserts... Avec la participation de l'association des "Croqueurs de pommes de l'Auxois-Morvan".

15 et 16 novembre
Espace Jean-Claude Patriarche
03 80 90 72 67

**Talant
18^e FOIRE
AUX PRODUITS
RÉGIONAUX**

45 exposants seront présents à la foire aux produits régionaux et artisanat. Au menu : produits de bouche, vins et artisanat.

15 et 16 novembre
Complexe Marie-Thérèse
Eyquem
03 80 56 17 68

**LE JARDIN
DES POÈTES**

Les chansons et poésies de Barbara, Georges Brassens ou Charles Trenet chantées par le groupe Confidences et lues par Les poètes de l'amitié.

21 novembre
Espace Brassens - Salle Gabin
03 80 41 31 40



SALON DU CHOCOLAT

Les Lions Clubs de Dijon organisent cette 5^e édition gourmande. Entre virtuoses de la chocolaterie et choix unique de produits d'exception vos sens ne feront qu'un tour. Les bénéficiaires seront reversés à l'association Voir et Percevoir qui favorise l'accompagnement des personnes déficientes sensorielles.

Complexe Marie-Thérèse
Eyquem
30 novembre
06 45 95 36 61

Sport-Nature



**Beaune
SEMI-MARATHON**

Le Semi-Marathon et les Foulées Beaunoises (10,45 km) se déroulent pendant la Vente des vins des Hospices de Beaune. Au programme : week-end sportif et gustatif avec animations et dégustations de produits du terroir.

14 et 15 novembre
03 80 24 57 70

**Châtillon-sur-Seine
CROSS TÉLÉTHON**

Venez participer au Cross Téléthon, organisé une nouvelle fois par l'ECRAC. Tous les bénéficiaires seront reversés au Téléthon.

23 novembre
06 07 77 30 04

**Flée
ASSOCIATION
EMPREINTES**

En compagnie de l'animatrice Emmanuelle Vernhet, découvrez le mode de vie des oiseaux et fabriquez une mangeoire. En vannerie, en bois ou brique de lait, tous ces matériaux serviront de support aux oiseaux et donneront de merveilleux points d'observation.

6 décembre
Jardin des Possibles
06 66 69 90 93

**Gevrey Chambertin
BHARATANATYAM**

Un autre rythme, une autre culture... Découvrez une autre forme d'expression corporelle qui allie technique et philosophie pour en faire une véritable discipline. Initiez-vous à la danse indienne.

14 décembre
Centre culturel
03 80 51 81 11

**Marsannay-la-Côte
ARTISSIMO**

55 artisans et artistes venus de toute la France vous accueilleront pour la 22^e édition de ce salon d'artisanat d'art. Broderies, soieries, bijoux, cristaux, émaux, porcelaines mais aussi pour les gourmands, foie gras, persillé, chocolats, macarons, vins de Champagne, Beaujolais, Marsannay (à consommer avec modération) réjouiront les sens et offriront aux visiteurs quelques bonnes idées pour leurs cadeaux de fin d'année.

Plusieurs fois par jour, un tirage au sort sur les billets d'entrée permettra de gagner des magnums de vin offerts par les vignerons de Marsannay ou des lots offerts par le Château de Gilly.

22 au 23 Novembre
Espace du Rocher
03 80 52 48 55

GROUPE INITIATIVES CÔTE-D'OR

UMP - UDI - Divers

Les ailes brisées de la BA 102

Par une formule laconique le ministre de la Défense a annoncé, le 15 octobre 2014, *"le début de la dissolution de la Base aérienne 102 (BA 102) de Dijon"*. Le ministre précise que ces restructurations interviennent dans le cadre de la Loi de Programmation Militaire 2014-2019, initiée par le Gouvernement et adoptée par la majorité parlementaire socialiste.

12 mots pour annoncer le décès de la doyenne des bases aériennes, berceau de l'aéronautique militaire française l'année de son centenaire.

12 mots pour affaiblir le lien essentiel qui doit exister entre la Nation et son Armée.

12 mots pour confirmer ce que nous redoutions et dénoncions depuis plusieurs mois : le désossement méthodique de la BA 102.

Cela avait commencé avec le départ des Alpha-jet de l'escadron 2/2 Côte-d'Or, cela a continué avec la fermeture de la plate-forme aéronautique militaire, puis avec l'annonce cet été du départ du Commandement des Forces Aériennes (CFA) pour Bordeaux.

Il ne reste donc aujourd'hui aux Côte-d'Oriens que la tristesse face à cette décision choquante qui va avoir de

lourdes conséquences pour la Côte-d'Or avec le départ programmé de centaines de familles, sans qu'aucune mesure d'accompagnement n'ait été envisagée. Pourtant la BA 102, c'est 40 millions d'euros annuels dans l'économie locale.

Il y a aussi l'amertume face au gâchis que ce départ occasionne car plus de 20 millions d'euros avaient été investis pour accueillir le CFA en 2011. Autant d'argent public aujourd'hui gaspillé.

Il y a enfin la colère face au mutisme de la gauche dijonnaise et départementale.

En juin 2008, le maire de Dijon devenu ministre en 2014, affirmait dans les colonnes du Bien Public qu'en raison de sa position stratégique la décision ne pouvait être prise de fermer la BA 102. A cette époque la majorité départementale, emmenée par François Sauvadet, s'était mobilisée et nous avons obtenu le maintien de la base.

Or depuis 2012, silence radio total, pas une déclaration, pas un mot de soutien.

Pour nous la chose est claire, le Gouvernement a pu bénéficier de la complicité de François Rebsamen et de sa majorité municipale pour fermer la base.

- Joël Abbey (Pontailler-sur-Saône)
- Charles Barrière (Is-sur-Tille)
- Emmanuel Bichot (Nolay)
- Hubert Brigand (Châtillon-sur-Seine)
- Emmanuelle Coint (Seurre)
- François-Xavier Dugourd (Dijon VI)
- Martine Eap-Dupin (Précy-sous-Thil)
- Marc Frot (Baigneux-les-Juifs)
- Dominique Girard (Auxonne)
- Alain Houpert (Grancey-le-Château)
- Henri Julien (Aignay-le-Duc)
- Anne-Catherine Loisier (Saulieu)
- Catherine Louis (Saint-Seine-l'Abbaye)
- Georges Morin (Montigny-sur-Aube)
- Gilbert Menut (Fontaine-lès-Dijon)
- Marc Patriat (Semur-en-Auxois)
- Jean-Pierre Rebourgeon (Beaune Sud)
- Ludovic Rochette (Dijon I)
- François Sauvadet (Vitteaux)
- Denis Thomas (Beaune Nord)
- Laurent Thomas (Mirebeau-sur-Bèze)
- Nicolas Urbano (Fontaine-Française)
- Claude Vinot (Recey-sur-Ource)

GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialiste, Radical et Divers gauche

Hébergement des personnes âgées : du mépris à l'exclusion !

L'allongement de la durée de vie constitue un défi inédit. Et ici, nous souhaitons évoquer la politique menée en direction de nos aînés par la majorité UMP-UDI dans les maisons de retraite du département au mépris de toute considération humaine et sociale.

Il faut ici rappeler que l'hébergement des personnes âgées en établissement est une compétence des Conseils généraux fixée par la loi. Pour régler les frais de séjour, un résidant peut solliciter la solidarité familiale : ce n'est pas rare que les enfants se cotisent pour financer le séjour d'un parent. En second lieu, quand la pension de retraite est trop modeste, l'aide sociale départementale (avec recours éventuel sur succession) peut également être sollicitée pour payer tout ou partie des frais de séjour.

Sur 100 lits d'une maison de retraite de la Côte-d'Or qui pouvaient tous être occupés par un bénéficiaire à l'aide sociale, la majorité départementale a décidé de limiter les lits ouverts à ces bénéficiaires à 20 par établissement ! Et cette décision a été prise alors qu'il y a déjà de nombreux établissements, notamment en milieu rural, où cette proportion atteint ou dépasse 40 lits sur 100.

Cette décision est d'autant plus incohérente que le Conseil général a par ailleurs la possibilité de faire baisser les frais de séjour en subventionnant les investissements réalisés (constructions ou rénovations). Ce qu'il fait peu.

De sorte que, sans aide directe pour payer les frais de séjour, et sans aide indirecte pour faire baisser le coût du séjour, les retraités les plus modestes et leurs familles sont tenus à l'écart de la solidarité départementale, pourtant légitime.

Après une telle décision, que vont devenir les retraités de condition modeste qui auraient besoin d'être accueillis dans un établissement où le nouveau seuil est déjà atteint ou dépassé ? Devront-ils être systématiquement réorientés vers des établissements plus éloignés ?

Dans ce dossier, nous assistons en réalité à l'instauration "d'un quota de pauvres". Et le choix de la droite constitue une nouvelle illustration de son incapacité à assurer d'emblée la solidarité entre les générations, les citoyens ou les territoires de la Côte-d'Or.

- Michel Bachelard (Dijon II)
- Noël Bernard (Genlis)
- Yves Courtot (Pouilly-en-Auxois)
- Jean Esmonin (Chenôve)
- Roger Ganée (Saint-Jean-de-Lozne)
- Pierre Gobbo (Arnay-le-Duc)
- Robert Grimpret (Montbard)
- Gérard Leguay (Selongey)
- Céline Maglica (Dijon V)
- Alain Millot (Dijon VII)
- Patrick Molinoz (Venarey-Les Laumes)
- Gabriel Moulin (Bligny-sur-Ouche)
- Jean-Paul Noret (Laignes)
- Jean-Yves Pian (Dijon VIII)
- Pierre Poillot (Lienais)
- Roland Ponsaâ (Dijon IV)
- Colette Popard (Dijon III)
- Pierre-Alexandre Privolt (Nuits-Saint-Georges)
- Jean-Claude Robert (Gevrey-Chambertin)
- Paul Robinat (Sombernon)

Conseil Général



www.cotedor.fr

53 bis, rue de la Préfecture
B.P. 1601
21035 Dijon Cedex
03 80 63 66 00

INFOROUTE

Retrouvez toute l'info des routes de Côte-d'Or sur www.cotedor.fr rubrique/Vos services pratiques

TRANSCO

Lignes et horaires de circulation des cars en période hivernale, transports scolaires, boutique e-transco sur www.cotedor.fr rubrique/ Vos services pratiques

CÔTE-D'OR MAGAZINE

à lire aussi en ligne sur cotedor.fr
avec vidéo et plus de photos
www.cotedor.fr

Pour garder le fil de l'actu et recevoir la newsletter abonnez-vous sur www.cotedor.fr



Côte-d'Or magazine

Votre magazine mensuel d'info départementale

Directeur de la publication : Martin Bonne
Direction éditoriale :
Direction Communication
03 80 63 30 05

Rédacteur en chef : Olivier Méliand
Coordination : Frédérique Coudeyrat-Vidoni
Photos (sauf mentions) : Philippe Gillet
Réalisation : C. Mahoudiaux

Impression :
Imprimerie Imaye Graphic
certifiée ISO 9001 et
ISO 14001

Tirage : 250 500 exemplaires
Dépôt légal : Novembre 2014
Courriel :
cotedor-magazine@cg21.fr

INFOROUTE SUR WWW.COTEDOR.FR LA ROUTE EN TOUTE SÉCURITÉ



Responsable de l'aménagement et de l'entretien de près de 6 000 km de routes, le Conseil Général vous donne à titre indicatif toutes les informations sur l'état des routes départementales de Côte-d'Or en temps réel dans la rubrique Inforoute de son site internet.

Etat du réseau, travaux et intempéries, les cartes des conditions de circulation sont actualisées tous les jours, et toutes les deux heures en cas de fortes perturbations ou d'enneigement.

Les informations sont également disponibles sur notre serveur vocal, 03 80 63 30 63 (coût d'un appel local selon votre opérateur), 7j/7 et 24h/24



LE CRI

POUR QUE CESSE LA VIOLENCE SEXUELLE SUR ENFANT

Le Mouvement Le CRI, dont la section départementale existe depuis 1972, œuvre auprès des pouvoirs publics pour "l'abolition de la prostitution, la prévention des violences sexuelles sur les enfants et la transformation du système pénitentiaire".

Dans le cadre de la protection de l'enfance, Le CRI rappelle à tous qu'un enfant n'est jamais un partenaire sexuel. Avec sa nouvelle campagne de prévention "Un sur cinq", il entend sensibiliser le grand public sur l'existence des violences sexuelles faites aux enfants (10 à 20 % de petites victimes en Europe), dans la majorité des cas par un parent, un proche, un membre du cercle social immédiat. Il insiste sur la nécessité de les signaler pour agir avant qu'il ne soit trop tard.

03 80 30 85 29 - 1ecri21@orange.fr - 72 rue Berbisey - Dijon

JALMALV A BESOIN DE BÉNÉVOLES Jusqu'à la mort accompagner la vie

La maladie, le grand âge, l'isolement, sont facteurs d'exclusion. Une présence même silencieuse, une écoute, en plus de l'accompagnement des proches et des soignants, donne du sens à la vie : demeurer "quelqu'un pour quelqu'un".

Devenir bénévole Jalmalv, c'est s'engager pour créer auprès des plus vulnérables d'entre nous, des liens de solidarité, dans le respect de la personne.

Assistez aux réunions d'information à la Maison des Associations, le 20 novembre (16h) ou 10 décembre (19h) où sera projeté un film "J'ai pu parler à cœur ouvert" illustrant le bénévolat d'accompagnement.

03 80 41 87 18 - Jalmalv.dijon@wanadoo.fr - www.jalmalv.fr

**Manon
écolière
Montbard**



**Chaque jour en Côte-d'Or,
des milliers d'enfants
sont heureux de rester petits !**

Le Département est la collectivité territoriale chef de file des solidarités.

Ses médecins, sages-femmes, puéricultrices... du service de PMI sont au cœur de la prévention médico-sociale auprès des mères et des enfants de 0 à 6 ans.

Au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance, les professionnels du Département assurent sur tout le territoire des missions d'appui à la parentalité, de prévention et de protection de l'enfance en danger.

Le Département assure ainsi chaque jour les conditions du « bien grandir en Côte-d'Or »

**Conseil
Général** 
www.cotedor.fr